



**Assistance méthodologique à la préparation de
l'évaluation ex-post du PDRN 2000-2006 en matière de
soutien à l'agroenvironnement : Annexes au rapport de
la tâche 2 Expertise des méthodes utilisées pour évaluer
l'impact des dispositifs de soutien publics à
l'agro-environnement (MAE et PHAE) et aux zones
défavorisées (ICHN) à partir de 20 références nationales
ou européennes (partie 2)**

Frédéric Zahm, Sylvain Chabe-Ferret, Dominique Vollet, B. Hautdidier, Sylvie Lafon, Julie Subervie, Georges Amon, Geneviève G. Bigot, N. Turpin, A. Trouvé, et al.

HAL Id: hal-02590766

<https://hal.inrae.fr/hal-02590766>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

► **To cite this version:**

Frédéric Zahm, Sylvain Chabe-Ferret, Dominique Vollet, B. Hautdidier, Sylvie Lafon, et al.. Assistance méthodologique à la préparation de l'évaluation ex-post du PDRN 2000-2006 en matière de soutien à l'agroenvironnement : Annexes au rapport de la tâche 2 Expertise des méthodes utilisées pour évaluer l'impact des dispositifs de soutien publics à l'agro-environnement (MAE et PHAE) et aux zones défavorisées (ICHN) à partir de 20 références nationales ou européennes (partie 2). irstea. 2008, pp.112. hal-02590766



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Assistance méthodologique à la préparation de l'évaluation ex-post du PDRN 2000-2006 en matière de soutien à l'agroenvironnement

Annexes au rapport de la tache 2

***Expertise des méthodes utilisées
pour évaluer l'impact des dispositifs de soutien publics
à l'agro-environnement (MAE et PHAE)
et
aux zones défavorisées (ICHN)
à partir de 20 références nationales ou européennes.***

(Partie 2)

Etude réalisée par :

L'unité ADBX (Cemagref de Bordeaux)
L'UMR METAFORT (Cemagref de Clermont Ferrand)
L'unité DTGR (Cemagref de Grenoble)

Coordination : Frédéric ZAHM (unité ADER)
Assisté de Sylvain Chabé-Ferret
(UMR Métafort)

Département Gestion des Territoires
Unité Aménités et Dynamique de l'Espace Rural

Groupeement de Bordeaux
Unité ADER
50, avenue de Verdun
33612 CESTAS cedex
Tél. : 05 57 89 08 00 - Fax : 05 57 89 08 0
<http://www.bordeaux.cemagref.fr>

Juin 2008

Cemagref - Groupement de Bordeaux UR ADBX : Aménités et dynamique des espaces ruraux Département Gestion des Territoires 50, avenue de Verdun 33612 CESTAS cedex Tél. : 05 57 89 08 40 - Fax : 05 57 89 08 01 http://www.bordeaux.cemagref.fr		Destinataire : Ministère de l'agriculture et de la pêche / DGPEI	
Titre	Annexes de synthèse bibliographique des travaux récents sur l'évaluation de l'impact des dispositifs de soutien publics à l'agroenvironnement (MAE et PHAE) et aux zones défavorisées (ICHN) (tache 2).		
Auteurs:	<i>Coordinateur :</i> Zahm Frédéric, assisté de Chabé-Ferret Sylvain <i>Co-auteurs :</i> Zahm Frédéric, Chabé-Ferret Sylvain, Vollet Dominique, Hautdidier Baptiste, Lafon Sophie, Subervie Julie, Amon Georges, Bigot Geneviève, Turpin Nadine, Trouve Aurélie, Gassiat Anne.		
Résumé:	Ce rapport correspond aux annexes de la synthèse des travaux de la tâche N°2 de l'étude d'« <i>assistance méthodologique à la préparation de l'évaluation ex-post du PDRN 2000-2006 en matière de soutien à l'agroenvironnement</i> » réalisée par le Cemagref pour le Ministère de l'agriculture et de la pêche.		
Mots clés :	Evaluation, règlement de développement rural, PDRN, mesures agro-environnementales, Méthodes d'évaluation, indicateurs agro-environnementaux, effets propres, PHAE, ICHN		
Convention d'étude Cemagref / Ministère de l'Agriculture - DGPEI		Contacts: frederic.zahm@cemagref.fr tel : 05 57 89 08 40	DATE : Juin 2008
		DIFFUSION ☒ Ministère de l'Agriculture / DGPEI	

Liste des annexes

Annexe 1 : Modèle de grille d'expertise des rapports d'étude.....	1
Annexe 2 : Tableau de synthèse	9
Annexe 3 : Grilles individuelles complétées pour chaque étude expertisée	10

Annexe 1 : Modèle de grille d'expertise des rapports d'étude

I - Rappel des objectifs de la grille d'expertise

Au final, la grille de lecture présentée au point II a pour objectif de permettre une synthèse des méthodologies développées dans les précédentes évaluations nationales ou européennes.

Les informations contenues dans ces grilles seront également portées à la connaissance des bureaux d'étude lors des prochains appels d'offre d'évaluation de l'été 2007. Les points importants analysés dans chaque étude portent à la fois sur la partie environnementale et sur la partie économique.

Il s'agit notamment d'identifier :

- la qualité des méthodes et des dispositifs d'évaluations mis en œuvre,
- la nature des traitements statistiques et des enquêtes,
- la représentativité de l'étude (échantillon, taille, etc.).

La grille a été conçue pour être complétée le plus facilement possible, en utilisant essentiellement des questions fermées et faciliter également le travail de synthèse.

Un glossaire est proposé en fin de document pour expliciter certains des termes utilisés.

Pour la partie économique, une lecture des parties 1 et 2 de la note présentant les problèmes et méthodes d'évaluation est impérative avant d'entamer le travail de lecture.

II - Modèle de grille

1 Description du document

- 1.1 Titre
- 1.2 Auteur
- 1.3 Année de publication
- 1.4 Commanditaire de l'étude (le cas échéant)

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	Oui/non	n° page
B/ Groupe d'exploitations	Oui/non	n° page
C/ Territoire environnemental	Oui/non	n° page
D/ Territoire administratif	Oui/non	n° page
a) Commune	Oui/non	n° page
b) Département	Oui/non	n° page
c) Région/Länder	Oui/non	n° page
d) Autre (préciser)	Oui/non	n° page
E/ Autre (préciser)	Oui/non	n° page

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation¹ ?

A/ Parcelle	Oui/non	n° page
B/ Exploitation	Oui/non	n° page
C/ Commune	Oui/non	n° page
D/ Département	Oui/non	n° page
E/ Région/Länder	Oui/non	n° page
F/ Autre (préciser)	Oui/non	n° page

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui/non	n° page
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Oui/non	n° page
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui/non	n° page
D/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui/non	n° page
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	Oui/non	n° page
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	Oui/non	n° page
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	Oui/non	n° page
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui/non	n° page
C/ Autre méthode (préciser)	Oui/non	n° page

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	Nombre	n° page
B/ Nombre de non participants	Nombre	n° page
C/ Taille de l'échantillon	Nombre	n° page

1.1 ¹ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	oui /non	n° page
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)		n° page
C/ Nom des modèles		n° page
D/ utilisation de SIG		n° page
E/ modélisation en UML		n° page

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	Oui/non , à quelle échelle ?	n° page
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	Oui /non, à quelle échelle ?	n° page
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	Oui / non	n° page
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	Oui/non, à quelle échelle ?	n° page

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune				
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique				
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées				
D/ Préservation de la qualité de l'eau				
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux				
F/ Préservation des sols agricoles				
G/ Préservation des paysages				

H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux				
--	--	--	--	--

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	Oui/non	n° page
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui/non	n° page
C/ Autre (préciser)	Oui/non	n° page

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ²	Oui/non	n° page
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui/non	n° page
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui/non	n° page

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui/non	n° page
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui/non	n° page
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	Oui/non	n° page

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

	n° page

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Oui/non n°page

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	Oui/non	n° page
B/ Modification de la politique	Oui/non	n° page
C/ Pratiques des non participants	Oui/non	n° page
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Oui/non	n° page

² Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

4.6.2 Est-il spécifiquement réalisé pour l'étude ? Oui/non n°page

4.6.3 Le modèle prend il en compte les interactions entre les agents ? Oui/non n°page

4.6.4 Lesquelles des interactions suivantes sont prises en compte ? (si oui à la question précédente)

A/ Variation des prix de marché	Oui/non	n° page
B/ Interactions stratégiques	Oui/non	n° page
C/ Effets d'imitation	Oui/non	n° page
D/ Dimension spatiale des impacts environnementaux	Oui/non	n° page
E/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	Oui/non	n° page
B/ Biais de sélection	Oui/non	n° page
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	Oui/non	n° page
D/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

	n° page

III - Glossaire

Contrat type : menu type des MAE décrivant les enjeux du territoire d'application de la mesure, les conditions d'accès et les communes concernées ainsi que les cahiers des charges des MAE concernées.

Indicateur:

Un indicateur est « une grandeur qui fournit une information au sujet d'une variable plus difficile d'accès ou d'un système complexe afin d'aider un utilisateur dans son action » (Bockstaller et Girardin, 2003)

Un indicateur est une donnée que l'on sait quantifier de manière reproductible et rapide et qui facilite le jugement.

Indicateurs d'état : indicateur qui renseigne sur l'état du milieu

exemple :

pour l'enjeu eau la concentration en pesticides ou pour l'enjeu biodiversité, la surface d'un habitat en bon état de conservation au titre de Natura 2000

Indicateurs de pression potentielle d'impact : c'est un indicateur qui cherche à rendre compte de la pression exercée par les activités humaines sur le milieu.

exemple : le nombre de traitements en pesticides / ha traité; nombre de touristes fréquentant un site protégé par période de risque.

Indicateurs de réalisation ou de suivi : indicateur qui renseigne sur le taux de contractualisation de la mesure.

Exemple : ml de haies contractualisées ou SAU contractualisée / SAU totale

Modèle UML (Unified Modeling Language) : ce "langage de modélisation objet unifié" est né de la fusion des trois méthodes qui ont le plus influencé la modélisation objet au milieu des années 90 : OMT, Booch et OOSE. Issu "du terrain" et fruit d'un travail d'experts reconnus, UML est le résultat d'un large consensus.

Modèle linéaire MCO : il s'agit d'une méthode statistique permettant d'estimer les paramètres d'un modèle expliquant le comportement d'une variable continue.

Soit une pratique Y influencée par k variables $X^1, X^2, \dots, X^k$ (taille de l'exploitation, équipement, formation du chef d'exploitation...) et par la réception d'une MAE. Soit D une variable prenant la valeur 1 si l'agriculteur bénéficie d'une MAE et 0 sinon. Si on peut écrire $Y = a_0 + a_1X^1 + a_2X^2 + \dots + a_kX^k + bD + u$, avec $a = (a_0, \dots, a_k, b)$ un vecteur de paramètres à déterminer et u une variable inobservée, on dit que le modèle reliant les X à Y est linéaire. Sous l'hypothèse d'ignorabilité (voir la note), il est possible d'estimer sans biais le vecteur de paramètres a par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO ou méthode de Gauss/Legendre) en utilisant un échantillon représentatif d'agriculteurs. Le coefficient b mesure alors l'impact moyen de l'adoption de la MAE sur la pratique Y .

Modèle linéaire probit : il s'agit d'une méthode statistique permettant d'estimer les paramètres d'un modèle expliquant le comportement d'une variable discrète.

Soit D une variable prenant la valeur 1 si l'agriculteur bénéficie d'une MAE et 0 sinon. Si la probabilité qu'un agriculteur reçoive une MAE dépend de k variables $X^1, X^2, \dots, X^k$ (taille de l'exploitation, équipement, formation du chef d'exploitation...), et que l'on peut écrire $Pr(D=1) = Pr(c_0 + c_1X^1 + c_2X^2 + \dots + c_kX^k > e)$, avec e une variable aléatoire inobservée et Pr indiquant une probabilité, on dit que le modèle reliant les X à D est un modèle de probabilité linéaire. Si on fait l'hypothèse que e est distribuée suivant une loi normale centrée réduite, alors le modèle de D est appelé probit. Le vecteur de paramètres $c = (c_0, \dots, c_k)$ peut être estimé à partir d'un échantillon représentatif d'agriculteurs participants et non participants en utilisant la méthode du maximum de vraisemblance.

Modèle linéaire logit : si l'on a pour D un modèle de probabilité linéaire (cf supra), mais que l'on pose que e est distribuée selon une loi logistique, alors on a un modèle logit. Les paramètres peuvent être estimés par maximum de vraisemblance.

Méthode de "matching" ou d'appariement : la note méthodologique que j'ai rédigée décrit longuement cette méthode. Il s'agit de rendre les participants comparables aux non participants, sur la base de caractéristiques X observées. Par exemple, on peut penser que les agriculteurs ayant un niveau d'éducation plus élevé participent plus facilement à une MAE, et que par ailleurs ils utilisent moins d'unités d'azote par hectare, même en l'absence de MAE. L'échantillon des participants à une MAE étant composé d'une plus grande proportion d'agriculteurs ayant un niveau d'éducation élevé, le niveau moyen d'azote utilisé y sera moins élevé que parmi les non participants. Ceci serait vrai même en l'absence de la MAE. Pour éviter ce problème, nous allons comparer le niveau moyen d'azote épandu par les agriculteurs participants ayant un niveau d'éducation $E1$ au niveau moyen épandu par les agriculteurs non participants ayant le même niveau d'éducation. S'il subsiste une différence de pratiques, elle sera

bien due à la réception de la MAE (sous l'hypothèse où l'éducation était la seule variable répartie de manière différente entre participants et non participants).

Méthode de double-différence et/ou effets fixes : Se référer à ma note pour de plus amples explications. Pour appliquer ces méthodes, on doit disposer de données sur les pratiques des agriculteurs recueillies avant la mise en place de la politique ($t=0$), et de données recueillies après sa mise en place ($t=1$). Si les différences de pratiques entre participants et non participants restent constantes dans le temps, il est possible d'estimer le biais de sélection : c'est la différence moyenne de pratiques entre participants et non participants en $t=0$. On peut alors estimer l'impact moyen des MAE sur les pratiques en corrigeant la différence de pratique moyenne en $t=1$ par la différence observée en $t=0$.

Par exemple, si l'on observe en 2000 que les futurs bénéficiaires de MAE ont de meilleures pratiques que les non bénéficiaires, on sait que la comparaison des pratiques en 2006 entre participants et non participants surestimera l'impact des MAE sur les pratiques.

Méthode des variables instrumentales : Se référer à ma note pour de plus amples explications.

Il s'agit d'identifier une variable Z n'influençant pas directement les niveaux de pratique des agriculteurs, mais déterminant la réception d'une MAE. La corrélation observée dans un échantillon représentatif de la population cible des agriculteurs entre la variable Z et le niveau de pratiques est une estimation non biaisée de l'impact de la MAE.

Méthodes de correction du biais de sélection (procédure de Heckman) : Se référer à ma note pour plus d'explications. Il s'agit d'estimer le biais de sélection qui existe lorsque l'on compare les pratiques moyennes des participants à celles des non participants. La procédure de Heckman postule que le terme d'erreur e de l'équation de participation (modèle linéaire de D , cf supra) et le terme d'erreur de l'équation de pratiques (modèle linéaire de Y , cf supra) sont distribués selon une loi normale bivariée. La corrélation entre ces deux lois normales explique l'existence du biais de sélection. Le modèle peut être estimé par la méthode du maximum de vraisemblance, ou par la méthode de heckman en deux étapes : le probit de participation est d'abord estimé, puis le modèle linéaire de Y est ensuite estimé par MCO, en rajoutant à l'équation des facteurs de correction pour le biais de sélection (ou fonctions de contrôle) dits ratios de mills inversés.

Variation des prix de marché : il s'agit d'un mode d'interaction possible entre les agents, suite à la réception d'une MAE. Par exemple, la signature d'une MAE peut affecter la demande d'intrants (azote) et donc affecter son prix. Un exemple plus probant : la PHAE conduisant à l'extensification, elle peut affecter la demande de terres, et donc les prix de la terre. De cette manière, la PHAE a eu un impact sur les agriculteurs non participants. C'est une des raisons qui justifie les approches structurelles modélisant l'offre et la demande agrégée sur certains marchés, et la manière dont elles réagissent à la mise en place de la politique. En effet, dans le cas où une MAE affecte certains prix, elle aura une influence sur les pratiques des non participants. Comparer les pratiques des participants à celles des non participants, même en corrigeant le biais de sélection, ne donne pas alors une estimation de l'impact de la MAE.

Effets d'imitation : si un agriculteur adopte une pratique parce que son voisin l'a adoptée suite à une MAE, il y a eu effet d'imitation. Les méthodes d'évaluation doivent alors être adaptées.

Interactions stratégiques : lorsque la décision d'un agriculteur dépend des décisions prises par d'autres agriculteurs. Par exemple, lorsque l'adoption de pratiques culturales par un agriculteur est conditionnée à l'adoption des mêmes pratiques par les agriculteurs qu'il connaît (pour des raisons de partage d'expérience, par exemple).

Annexe 2 : Tableau de synthèse

			ICHN		MAE										MAE hors bureaux d'étude										
			Duchet	Tercia ICHN	TEEP	Tercia PHAE	France	OREADE	OREADE	Pollux	NVL	Trisord	Bernard	Bernard	Asca 2003	Almon	AgroCAs	SARA	Vern. art 19	Finn	Mejin 2004	Prinahl 2003	Mejin 2006	Venhuul 2007	Pre 2004
tableau synoptique des fiches de lecture de la tâche 2																									
Questions transversales	Echelles de l'évaluation	EA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		groupe d'EA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Entité de base de l'évaluation	Commune	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Département	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Source des données	Région/Länder	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Etat	1	1	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
	Constitution de l'échantillon	Autre	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1
		Parcelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	1	1	1
	Taille de l'échantillon	Exploitation	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Commune	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Types d'approche	Département	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Région/Länder	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
méthode de diagnostic	Autre	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	
	A/ Données administratives (fichiers des participants, B/ Données collectées par un organisme statistique C/ Données collectées par les évaluateurs D/ Autres (préciser)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1	
partie environnementale	Enjeux envaux	Roux des collectés	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		A/ Par tirage aléatoire dans une population cible a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles b) Correspondant à l'ensemble des participants c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens) C/ Autre méthode (préciser)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Indicateurs agro-envaux pour l'ICHN	A/ Nombre de participants représentés B/ Nombre de non participants C/ Taille de l'échantillon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3) C/ Nom des modèles D/ utilisation de SIG E/ modélisation en UML	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Indicateurs agro-envaux pour la partie économique	Recolement et analyse de ou des diagnostics Utilisat' des diagno envaux individuels préalables Analyse de la structure des contrats types existants et Utilisat' des réfs biblio locales ou nationales pour	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		A/ Préservation de la biodiversité commune B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à C/ Préservation des espèces élevées et cultivées D/ Préservation de la qualité de l'eau E/ Maltrise de la gestion quantitative des eaux F/ Préservation des sols agricoles G/ Préservation des paysages	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1
	Source des indicateurs	A/ Autres (préciser) enjeux environnementaux Evolution l'utilisation du sol (SAU, terres labourables, Evolution du nombre d'UGB / ha de SAU et de SFP Effectif des OTEX élevages viande en montagne, et Evolution de la STH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Evolution comparée de la SAU Changement moyen / médiane de la plage optimale de Nombre d'exploitations en agriculture biologique Nombre de bénéficiaires avec plus de 2 UGB/ha Surfaces en maïs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Méthodes d'agrégation	Evolution PT/SP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Annexe 3 : Grilles individuelles complétées pour chaque étude expertisée

Sommaire des grilles expertisées

Etude n°1 : Evaluation des aides aux zones défavorisées, ICHN.....	11
Etude n°2 : Evaluation à mi-parcours portant sur l'application en France du règlement CE n°1257/1999 du Conseil, concernant le soutien au développement rural (évaluation ICHN).....	16
Etude n°3 : An evaluation of the less favoured area measure in the 25 member states of the European Union.....	22
Etude n°4 : Evaluation de la PHAE en France (2003-2006)	28
Etude n°5 : Etude nationale France : évaluation des mesures agro-environnementales » Oréade Breche.....	33
Etude n°6 : Evaluation des mesures agro-environnementales» - Etude de cas Poitou –Charentes - Oréade Breche	39
Etude n° 7 : Evaluation des mesures agri-environnementales- Etude nationale Danemark - Oréade Breche.....	47
Etude n°8 : Evaluation des mesures agro-environnementales – annexe 6 : étude nationale Allemagne	51
Etude n°9 : Evaluation des effets environnementaux de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs....	55
Etude n° 10 : Evaluation à mi-parcours du RDR – partie sur le soutien à l'agroenvironnement (chapitre VI) - ASCA	60
Etude n°11 : Evaluation des mesures agri-environnementales en Auvergne.....	66
Etude n°12 : Evaluation des mesures agri-environnementales Synthèse des évaluations régionales faites en 1997	70
Etude n°13 : Synthesis of rural development mid-term evaluation lot 1 and 2	73
Etude n°14 : Suivi de l'article 19 en zones de déprise (Ariège, Jura, Lozère et Var)	77
Etude n° 15 : ITAES, Estimating the environmental performance of agri-environmental schemes via use of expert consultations, Deliverable n°19	83
Etude n°16 : The Conservation Effects of Meadow Bird Agreements on Farmland in Zeeland, The Netherlands, in the period 1989-1995	86
Etude n°17 : Environmental Effects of Agri-Environmental Schemes in Western Europe.....	91
Etude n°18 : Mixed Biodiversity Benefits of Agri-environment Schemes in Five European Countries	95
Etude n°19 : Direct and indirect effects of the most widely implemented Dutch agri-environment schemes on breeding waders	100
Etude n°20 : Impact of habitat management on grey partridge populations: assessing wildlife cover using a multisite BACI experiment.....	105

Etude n°1 : Evaluation des aides aux zones défavorisées, ICHN

Références : Cuchot Michèle, Morineaux Jean-Luc, 2001, Evaluation des aides aux zones défavorisées, ICHN

1 Description du document

- 1.1 **Titre :** Evaluation des aides aux zones défavorisées, ICHN
- 1.2 **Auteur :** Michèle Cuchot, Jean-Luc Morineaux
- 1.3 **Année de publication :** année 2001
- 1.4 **Commanditaire de l'étude :** MAP, DEPSE, sous-direction des exploitations agricoles

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

Ce sont les pages 65 à 72 du rapport qui concernent plus spécifiquement l'évaluation des impacts environnementaux des ICHN. Néanmoins l'ensemble du rapport a été pris en compte.

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non
B/ Groupe d'exploitations	non
C/ Territoire environnemental	non
D/ Territoire administratif	non
a) Commune	non
b) Département	non
c) Région/Länder	non
d) Autre (préciser) France	Oui
E/ Autre (préciser)	non

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation³ ?

A/ Parcelle	non	
B/ Exploitation	Oui	Page 7
C/ Commune	Oui	
D/ Département	non	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre (préciser) « pays » (territoire intercommunal)	Oui	Page 7

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui	Page 7
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Oui	Page 7
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	Page 7
D/ Autres (préciser)	non	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

³ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	non	
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	non	
C/ Autre méthode (préciser) – échantillons correspondant à ceux des bases de données utilisées : base de données des bénéficiaires des ICHN (source DEPSE), RICA, enquête structure	Oui	Page 7

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés		
B/ Nombre de non participants		
C/ Taille de l'échantillon	1046 exploitations pour le RICA	Page 44

Varie selon la base de données utilisée. La taille de l'échantillon est rarement indiquée et les nombres de participants représentés et de non participants ne sont jamais explicitement indiqués.

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	Pages 3 à 6
C/ Nom des modèles	Non	
D/ utilisation de SIG	Non	
E/ modélisation en UML	Non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3		
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE (ICHN)	Oui, aux échelles nationale et locale	Page 105 En ce qui concerne plus spécifiquement les impacts environnementaux : page 68

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	Oui	non		Page 5
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	Oui	non		Page 5
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	Non			
D/ Préservation de la qualité de l'eau	Non			
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	Non			
F/ Préservation des sols agricoles	Non			
G/ Préservation des paysages	Oui	Non		Page 5
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	non			

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent : Non

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Evolution de l'utilisation du sol (SAU, terres labourables, SFP,...)	Pages 5
Evolution du nombre d'UGB / ha de SAU et de SFP	Pages 5, 65

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	Pages 3 à 6
C/ Autre (préciser) découlent des questions évaluatives	Oui	Pages 3

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état	Non	
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact : Evolution de l'utilisation du sol (SAU, terres labourables, SFP,...) Evolution du nombre d'UGB / ha de SAU et de SFP	Oui	Pages 5, 65
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui (cf. adhésion à d'autres dispositifs agri-environnementaux)	Page 13

En page 65 : un avis sur la contribution de cette mesure d'aide à la préservation de l'environnement et des paysages pourrait être porté au travers d'indicateurs comme :

- le maintien d'actifs, l'occupation et l'utilisation de l'espace par l'agriculture,
- le maintien de pratiques concourant à la protection de l'environnement et à la préservation de l'espace.

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	non	
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	non	
C/ Quel est son nom ?		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	non	

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Difficultés d'identifier les effets propres des ICHN au regard des autres facteurs d'évolution des pratiques, non pris en compte par une méthode qualitative	p. 9
--	------

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

- 4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ? Oui/non indirectement p. 39
- 4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique (en fait entre zones défavorisées et non défavorisées)	Oui	Pages 29 à 31, 42 à 50, 57 à 60
B/ Modification de la politique	Non	
C/ Pratiques des non participants	Non	
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Non	
E/ Objectifs fixés à la politique	Non	
F/ Autres (préciser)	Non	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui	Page 7
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	Pages 7, 29 à 31, 42 à 50, 57 à 60
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	non	
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

- 4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien (du moins on le suppose car ceci n'est pas précisé explicitement et la grille d'entretien n'est pas fournie)	Oui	Page 8
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	non	
C) Etudes de cas	Oui	Page 7
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)	non	

E/ Autres (préciser)	non	
----------------------	-----	--

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B) : aucune précision

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) Oui/non n° page

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants (en comparant les zones défavorisées et non défavorisées)	Oui	29 à 31, 42 à 50, 57 à 60
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	Non	
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	Non	
D/ Autres (préciser)	Non	

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : aucune

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B) : aucune

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	non	
B/ Biais de sélection	Oui	Page 9
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	non	
D/ Autres (préciser)	non	

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Utilisation d'informations globales recherchées sur les bénéficiaires des ICHN sur les zones retenues, obtenues sur une base homogène	Page 18
---	---------

Etude n°2 : Evaluation à mi-parcours portant sur l'application en France du règlement CE n°1257/1999 du Conseil, concernant le soutien au développement rural (évaluation ICHN)

Références : TERCIA, ACER Campestre, MCM Conseil, 2003, Evaluation à mi-parcours portant sur l'application en France du règlement CE n°1257/1999 du Conseil, concernant le soutien au développement rural (évaluation ICHN), 196 p.

1 Description du document

- 1.1 Titre :** Evaluation à mi-parcours portant sur l'application en France du règlement CE n°1257/1999 du Conseil, concernant le soutien au développement rural
- 1.2 Auteurs :** TERCIA, ACER Campestre, MCM Conseil
- 1.3 Année de publication :** 2003
- 1.4 Commanditaire de l'étude :** CNASEA, MAP

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

Ce sont les pages 65 à 72 du rapport qui concernent plus spécifiquement l'évaluation des impacts environnementaux des ICHN. Néanmoins l'ensemble du rapport a été pris en compte.

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non	
B/ Groupe d'exploitations	non	
C/ Territoire environnemental	non	
D/ Territoire administratif	non	
a) Commune	non	
b) Département	Non	
c) Région/Länder	Non	
d) Autre Etat (France)	Oui	
E/ Autre (préciser)	Non	

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation?

A/ Parcelle	Non	
B/ Exploitation	Oui	Page 22
C/ Commune	Oui	Page 23
D/ Département	Oui	Page 23
E/ Région/Länder	Non	
F/ Autre (préciser)	Non	

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Non	
B/ Données collectées par un organisme statistique : RGA, RICA, TERUTI – le RGA et le RICA ont pu être croisés en isolant les exploitations professionnelles dans le RGA	Oui	Page 4 de la synthèse, page 19
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	Page 4 de la synthèse

D/ Autres : Données statistiques et cartographiques de la mission de suivi des ICHN Evaluations précédentes et autres travaux existants	Oui	Page 4 de la synthèse, page 19
--	-----	-----------------------------------

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible		n° page
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles		n° page
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement		n° page
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)		n° page
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)		n° page
C/ Autre méthode : En ce qui concerne l'analyse qualitative (entretiens), l'échantillon est représentatif de la variabilité de la mise en oeuvre de la mesure. En ce qui concerne l'analyse statistique, les échantillons correspondent à ceux des bases de données utilisées : RGA, RICA, TERUTI		Pages 22 et 23

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés		
B/ Nombre de non participants		
C/ Taille de l'échantillon		

Varie selon la base de données utilisée. La taille de l'échantillon et le nombre de participants représentés et de non participants ne sont pas indiqués directement (cf. pages 18 et 19).

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)		
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	Oui	Page 16
C/ Nom des modèles		
D/ utilisation de SIG		
E/ modélisation en UML		

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	Oui/non , à quelle échelle ?	n° page
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	Oui /non, à quelle échelle ?	n° page
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	Oui / non	n° page
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE (ICHN)	Oui, A l'échelle nationale	Page 3 de la synthèse

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune				
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique				
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées				
D/ Préservation de la qualité de l'eau				
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux				
F/ Préservation des sols agricoles				
G/ Préservation des paysages	Oui	Oui		Page 47
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	Promotion des systèmes de production plus durables	Oui		Page 47

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent : non

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Effectif des OTEX élevages viande en montagne, et polyculture-élevage	Page 47
Evolution de la STH	Page 47
Evolution comparée de la SAU	Page 47
Chargement moyen / médiane de la plage optimale de chargement	Page 47
Nombre d'exploitations en agriculture biologique	Page 47
Nombre de bénéficiaires avec plus de 2 UGB/ha	Page 47
Surfaces en maïs	Page 47

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	Non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Non	
C/ Autre (préciser) : ils ont été retenus à partir des arbres d'objectifs du RDR et du PDRN, puis en fonction des bases de données utilisables	Oui	Pages 39 à 47

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état	Non	
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	Page 47
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui	Page 47

Liste des indicateurs

Effectif des OTEX élevages viande en montagne, et polyculture-élevage

Page 47

Evolution de la STH	Page 47
Evolution comparée de la SAU	Page 47
Chargement moyen / médiane de la plage optimale de chargement	Page 47
Nombre d'exploitations en agriculture biologique	Page 47
Nombre de bénéficiaires avec plus de 2 UGB/ha	Page 47
Surfaces en maïs	Page 47

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	non	
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée ?	non	
C/ Quel est son nom ?		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	non	

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Difficulté de quantifier les effets propres des seules ICHN	Page 3 de la synthèse
La disponibilité de nouvelles données quantitatives permet de renouveler l'approche de la quantification des effets des ICHN – mais sa combinaison avec une approche qualitative est nécessaire	Page 131
La reconstitution du cadre logique a permis d'actualiser la formulation des objectifs par rapport à la théorie d'action initialement établie	Page 129
La sélection d'indicateurs pertinents reste inachevée	Page 132

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ? non

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique (en fait entre zones défavorisées et non défavorisées)	Oui	Page 19, puis partie 3 du rapport
B/ Modification de la politique		
C/ Pratiques des non participants		
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation		
E/ Objectifs fixés à la politique		
F/ Autres (préciser)		

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui	page 23
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	Page 19, puis partie 3 du rapport
C/ Utilisation d'une méthode économétrique		

D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel		
E/ Autres (préciser)		

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien	Oui	Page 23
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques		
C) Etudes de cas	Oui	Page 25
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..) Points forts et points faibles de la gestion de la mesure « cadre logique » de mise en œuvre des ICHN en France	Oui	Pages 31 à 33 Page 40
E/ Autres (préciser)		

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé	Oui
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	
C/ Sociologie (e.g Sociologie des organisations)	
D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	
E/ Autres (préciser)	

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) non

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants (en comparant les zones défavorisées et non défavorisées)	Oui	Page 19, puis partie 3 du rapport
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	Non	
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	Non	
D/ Autres (préciser)	Non	

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : aucune

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B) : aucune

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	Non	
B/ Biais de sélection	Oui	p. 135
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	Non	
D/ Autres (préciser)	non	

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Une structure du questionnement évaluatif basée sur les objectifs de la mesure devrait former la base de l'évaluation	Page 135
Les méthodes d'analyse des effets propres de la mesure seront renouvelées grâce à la disponibilité de nouvelles données : identification fine des caractéristiques des non-bénéficiaires, utilisation de base de données SIG parcellaires	Page 135
La prochaine évaluation devra examiner l'avancement de la redéfinition du zonage et des conditions environnementales. Ceci demandera que de nouvelles données soient disponibles : commune de localisation des bénéficiaires des ICHN, données concernant l'agriculture raisonnée, la gestion des effluents et les autres enjeux environnementaux	Pages 135, 136
L'évaluation de la cohérence entre aides devra mieux être prise en compte	Page 136

Etude n°3 : An evaluation of the less favoured area measure in the 25 member states of the European union

Références : Institute for European Environmental Policy, 2006, An evaluation of the less favoured area measure in the 25 member states of the European union; 262 p.

1 Description du document

- 1.1 Titre** : An evaluation of the less favoured area measure in the 25 member states of the European union
- 1.2 Auteur** : Institute for European Environmental Policy
- 1.3 Année de publication** : 2006
- 1.4 Commanditaire de l'étude**: Commission européenne, DG Agriculture

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

Ce sont les pages 195 à 228 du rapport qui concernent plus spécifiquement l'évaluation des impacts environnementaux des ICHN. Néanmoins l'ensemble du rapport a été pris en compte.

Par ailleurs pour cette évaluation il n'y a pas eu d'analyse statistique en tant que tel : ce rapport s'appuie principalement sur les évaluations déjà menées aux différentes échelons (européen, national, local), et sur la comparaison des modalités d'application des aides aux zones défavorisées dans les différents Etats-membres. Les études de cas correspondent à des enquêtes auprès d'acteurs institutionnels locaux et à la mobilisation de la bibliographie concernant la zone. Enfin, l'utilisation des données trans-européennes fournies par quelques bases de données n'est quasiment pas utilisée dans la partie du rapport concernant les impacts environnementaux.

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation		non	
B/ Groupe d'exploitations		non	
C/ Territoire environnemental (15 études de cas dans 7 Etats-membres, dont en France les Cévennes, le plateau de Langres et le marais Poitevin)		Oui	Page 46
D/ Territoire administratif		non	
	a) Commune	non	
	b) Département	non	
	c) Région/Länder	non	
	d) Autre : Union Européenne et Etats-membres	Oui	
E/ Autre	(préciser)	non	

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation⁴ ?

A/ Parcelle	non	
B/ Exploitation	Oui	Quand les bases de données FADN, FSS et bases de données statistiques nationales sont utilisées
C/ Commune	non	

⁴ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

D/ Département	non	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre (préciser)	non	

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Non	
B/ Données collectées par un organisme statistique : Farm Accountancy Data Network (FADN), Farm Structure Survey (FSS) and bases statistiques nationales	Oui	Page 44
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	Page 44
D/ Autres (préciser)	Non	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Non	
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	non	
C/ Autre méthode (préciser) : - choix des 15 territoires études de cas selon leur représentativité des différents types de zones défavorisées de l'UE - en ce qui concerne l'analyse statistique, les échantillons correspondent à ceux des bases de données utilisées (FADN, FSS et bases de données statistiques nationales)	Oui	

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés		
B/ Nombre de non participants		
C/ Taille de l'échantillon		

Non indiqué directement

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	Non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	Oui	
C/ Nom des modèles	Non	
D/ utilisation de SIG	Non	
E/ modélisation en UML	Non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	Non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux	Non	

individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?		
L'évaluateur a-t-il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	Non	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des ICHN	Oui, aux échelles européenne et nationale	Page 44

3.3 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	Oui	Pas d'indicateurs qualifiés comme tels mais des références à certaines variables dans la partie du rapport relative à la préservation de la biodiversité commune: % des superficies classées en forte valeur environnementale,...		Page 196
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique				
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées				
D/ Préservation de la qualité de l'eau				
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux				
F/ Préservation des sols agricoles				
G/ Préservation des paysages	Oui	Pas d'indicateurs qualifiés comme tels mais des références à certaines variables dans la partie du rapport relative à la préservation des paysages : % des superficies classées en forte valeur environnementale,...		Page 196
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	Promotion de systèmes de production plus durables	Pas d'indicateurs qualifiés comme tels mais des références à certaines variables dans la partie du rapport relative à la promotion de systèmes de production plus durables : degré d'application des bonnes pratiques agricoles (à l'échelle nationale),...		Page 203

3.4 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Aucun

3.5 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Aucun

3.6 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	
C/ Autre (préciser)	

3.7 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état	
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	

3.8 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Non
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Non
C/ Quel est son nom	
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	Non

3.9 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Difficulté d'isoler les seuls effets des ICHN et de trouver un contre-factuel (puisque presque toutes les zones qui remplissent les conditions des ICHN ont été classées comme tel ; par ailleurs il n'est pas possible de distinguer dans les bases de données européennes les exploitations en zones défavorisées qui ne sont pas bénéficiaires des ICHN).	Pages 49, 196
--	---------------

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

oui page 30

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique (en fait entre zones défavorisées et non défavorisées)	Oui	Ceci n'est pas présent dans la partie sur les impacts environnementaux mais dans les autres parties
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	non	
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui	Page 45
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	Ceci n'est pas présent dans la partie sur les impacts

		environnementaux mais dans les autres parties
C/ Utilisation d'une méthode économétrique		
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel		
E/ Autres (préciser)		

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien		
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	Oui	Page 45
C) Etudes de cas	Oui	Page 46
D) Formalisation : grille générale d'évaluation	Oui	Pages 28, 29
E/ Autres (préciser)		

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé	Oui	
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	non	
C/ Sociologie (e.g Sociologie des organisations)	non	
D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) non

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants (en comparant les zones défavorisées et non défavorisées)	Oui	Ceci n'est pas présent dans la partie sur les impacts environnementaux mais dans les autres parties
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide		
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué		
D/ Autres (préciser)		

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : aucune

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B) : aucune

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions		
B/ Biais de sélection	Oui (sans que ce soit dit explicitement)	Pages 49, 196
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)		
D/ Autres (préciser)		

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

	n° page

Etude n°4 : Evaluation de la PHAE en France (2003-2006)

Références : Tercia Consultants, Acer campestre, 2006, Evaluation de la PHAE en France (2003-2006)

1 Description du document

- 1.1 Titre : Evaluation de la PHAE en France (2003-2006)
- 1.2 Auteur : Tercia Consultants et acer campestre
- 1.3 Année de publication : juillet 2006
- 1.4 Commanditaire de l'étude : Ministère de l'agriculture et de la Pêche

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	Oui/	28
B/ Groupe d'exploitations	/non	
C/ Territoire environnemental	non	
D/ Territoire administratif	Oui/	
a) Commune	Oui	28
b) Département	Oui	
c) Région/Länder	/non	
d) Autre (préciser)	/non	
E/ Autre PRA	Oui	

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation⁵ ?

A/ Parcelle	/non	
B/ Exploitation	/non	
C/ Commune	non	
D/ Département	non	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre PRA	Oui	28

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui	15
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Oui/	
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui/	
D/ Autres (préciser)	/non	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

1.3 ⁵ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	non	
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	i/non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	/non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	Oui/	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui/	
C/ Autre méthode (préciser)	non	

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	111	157
B/ Nombre de non participants	40	
C/ Nombre total d'unités (s'il ne s'agit pas	161	

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux	non	n° page
B/ Indicateurs	oui	21

3.2 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage-)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	oui	Voir annexes 2 et 3	Voir annexes 2 et 3
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique				
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées				
D/ Préservation de la qualité de l'eau	oui	oui		
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux				
F/ Préservation des sols agricoles	oui	oui		
G/ Préservation des paysages				
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux : changement climatique	oui	oui		

3.3 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page
Evolution PT/SP; chargement; taux présence mesures 19 et 20	21

3.4 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent : aucun

3.5 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	n° page
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui/	n° page
C/ Autre (préciser)	Oui/non	n° page

3.6 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ⁶	non	
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui	21

3.7 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui	n° page
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	/non	n° page
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	/non	n° page

3.8 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Voir p 17 : 1) utilisation de fichiers "vivants" 2) ensemble de 7 départements ne couvrant pas l'ensemble des situations (polyculture élevage du Nord non testé)

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Oui n°page 17

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	non	n° page
B/ Modification de la politique	/non	n° page
C/ Pratiques des non participants	Oui/	n° page
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Oui/	n° page
E/ Objectifs fixés à la politique	Oui/	n° page
F/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui/	n° page
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	n° page
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	non	n° page
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	n° page

⁶ Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

E/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page
----------------------	---------	---------

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien	Oui/	n° page
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	non	n° page
C) Etudes de cas	Oui/	n° page
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)	Oui/ (très simplifiée...)	17
E/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.3.2 Quelle est la nature des cadres théoriques mobilisés ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé	Oui	n° page
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	non	n° page
C/ Sociologie (e.g sociologie des organisations)	non	n° page
D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	non	n° page
E/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 **Les auteurs fournissent-ils une mesure** de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) non

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants vs non participants	/non	n° page
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	/non	n° page
C/ Une comparaison des taux de croissance moyens entre participants et non participants entre le début du programme évalué et la fin	non	n° page
D/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : non

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B)

4.6.1 Quel est le nom du modèle utilisé ? nom

4.6.2 Est-il spécifiquement réalisé pour l'étude ? Oui/non n°page

4.6.3 Le modèle prend il en compte les interactions entre les agents ? Oui/non n°page

4.6.4 Lesquelles des interactions suivantes sont prises en compte ? (si oui à la question précédente)⁷

A/ Variation des prix de marché	Oui/non	n° page
B/ Interactions stratégiques	Oui/non	n° page
C/ Effets d'imitation	Oui/non	n° page
D/ Dimension spatiale des impacts environnementaux	Oui/non	n° page
E/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

⁷ Par interaction, on entend une situation dans laquelle la décision d'un agent influence de manière indirecte l'état de l'environnement. Par exemple, en modifiant les prix de biens, en modifiant les actions d'autres agents, ou en interagissant avec elles. Enfin, l'impact environnemental d'une pratique dépend des pratiques des autres agents pouvant influencer l'état de l'environnement.

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	Oui/	n° page
B/ Biais de sélection	non	n° page
C/ Problèmes d'agrégation (passages des décisions individuelles à l'impact environnemental)	/non	n° page
D/ Autres (préciser)	/non	n° page

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Aucune

Etude n°5 : Etude nationale France : évaluation des mesures agro-environnementales » Oréade Breche

Références : Oréade Breche, 2005, Etude nationale évaluation des mesures agro-environnementales France – annexe 12, Agri/G4/2004/ 156 p.

1 Description du document

- 1.1 **Titre** : Evaluation des mesures agro-environnementales France.
- 1.2 **Auteur** : OREADE BRECHE
- 1.3 **Année de publication** : novembre 2005
- 1.4 **Commanditaire de l'étude** : Commission européenne

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non
B/ Groupe d'exploitations	non
C/ Territoire environnemental	non
D/ Territoire administratif	non
a) Commune	non
b) Département	non
c) Région/Länder	Oui
d) Autre (préciser)	non
E/ Autre Etat France	Oui

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation⁸ ?

A/ Parcelle	Oui/ non
B/ Exploitation	Oui/ non
C/ Commune	Oui/ non
D/ Département	Oui/ non
E/ Région/Länder	Oui / non
F/ Autre (préciser) Etat France	Oui / non

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (CNASEA, IFEN)	Oui / non	n° page
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Oui/ non	n° page
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui / non	n° page
D/ Autres (données bibliographiques biotechniques INRA CEMAGREF)	Oui / non	n° page

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

1.4 ⁸ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui/non	n° page
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	Oui/non	n° page
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	Oui/non	n° page
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	Oui/non	n° page
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui/non	n° page
C/ Autre méthode . Grille de questions évaluatives environnementales et socio-économique. Grilles de critères communes sur les questions communes à l'impact. Utilisation de données de réalisation quantitatives et qualitatives (entretien à dire d'expert et données CNASEA)	Oui/non	Cf structure rapport

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	Nombre	n° page
B/ Nombre de non participants	Nombre	n° page
C/ Taille de l'échantillon	Nombre	n° page

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	oui /non	n° page
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	Oui Indicateurs Typologiques de MAE par enjeu environnemental Indicateurs de réalisation (Nbre de contrats, montants Surfaces contractualisées essentiellement)	Cf Réponse aux questions d'impact de MAE pour chaque enjeu.
C/ Nom des modèles	non	n° page
D/ utilisation de SIG	non	n° page
E/ modélisation en UML	non	n° page

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	Oui analyse très succincte et superficielle des zonages prioritaires existants pour chaque enjeu à l'échelle régionale (données DRASS- DIREN) Les diagnostics territoriaux départementaux ou infra départementaux ne sont ni recensés , ni analysés par enjeu (données DDAF-DIREN) : opérationnalité non connue. Pas de cartographie.	p 39
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	Oui très , superficiellement, à l'échelle nationale . Etude de la participation des acteurs environnementaux aux diagnostics individuels et de la qualité des diagnostics. Les données DDAF ne sont pas suffisamment exploitées	p 115
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont	Non, seule une analyse superficielle du fonctionnement des CDOA , de l'accompagnement des agriculteurs à la contractualisation et de leur non participation à l'élaboration	p115

conduit à leur élaboration.	des contrats type est évoquée.	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	Oui/ Références régionales ou nationales INRA CEMAGREF	P. 44

3.3 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée - type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	Oui	Indicateurs de Typologie de mesures : effet fort ou faible	Régional et national	36
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	Oui		national	50
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	Oui		National La partie végétale est absente	55
D/ Préservation de la qualité de l'eau	Oui		national	60
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	Oui	Indicateurs de réalisation	national	81
F/ Préservation des sols agricoles	Oui		national	86
G/ Préservation des paysages	Oui		national	95
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	-	-	-	-

Méthode :

1. Présentation des MAE.
2. Typologie des MAE .
3. Analyse du schéma français contextuel et institutionnel de mise en œuvre de la politique.
4. Réponse aux 8 questions d'évaluation par type de MAE et par enjeu environnemental :

(Trois sous thèmes biodiversité, ressources naturelles, paysage et 6 enjeux : biodiversité remarquable et commune, ressources génétiques, qualité de l'eau, quantité d'eau, qualité des sols).

Grilles de critères commentées utilisées pour chaque question d'impact environnemental/enjeu:

- Critère 1 : prise en compte de l'enjeu dans le catalogue national et répartition par région et par indicateur.
- Critère 2 : Détail des MAE par indicateur
- Critère 3 : Niveau de mise en œuvre des mesures. Indicateurs globaux de suivi incomplet. Question de la fiabilité des données de surface estimées pour la biodiversité banale (pas de définition officielle ni de zonages existants).
- Critère 4 : Mise en œuvre sur les zones à enjeux correspondant.
- Critère 5 : Définition des zones à enjeux , Pas d'utilisation de diagnostics régionaux MEDD ou MAP. Pas d'utilisation de documents de diagnostics départementaux ou régionaux (DGEAF, DOCOB) , pas de cartographie des enjeux.
- Critère 6 : Les MAE concernées correspondent à un champ de pratiques ou un maintien des pratiques : données uniquement qualitatives
- Critère 7 : Mise en œuvre des engagements, bilan des contrôles CTE.

- Critère 8 : efficacité des MAE par enjeu. Non traité.
- Critère 9 : Existence d'études scientifiques biotechniques par type de MAE.

5. Réponse aux 8 questions d'évaluation socio-économiques et d'analyse de mise en œuvre de la politique.

Sous thème 1 : Issues institutionnelles et contextuelles déterminant le succès de la politique agro-environnementale

Sous thème 2: Economic efficiency of measures. Payment mechanism...

Sous thème n° 3 : The socio-economic impact of agri-environmental measures .

Sous thème n°4: Objectives and targeting of agri-environmental measures

Exemple d'une grille de critères (sous thème 1):

Critère 1 : Existence dans ces diagnostics environnementaux d'une définition d'enjeux prioritaires par territoire

Critère 2 : Elaboration des MAE

Critère 3 : Négociation du contenu des MAE

Critère 4 : Cohérence entre le niveau national et régional

Critère 7 : Délai de mises à disposition des MAE aux agriculteurs

Critère 8 : Description des problèmes rencontrés pour cette mise à disposition,

3.4 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	Oui/non	P. 68
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui/non	
C/ Autre (préciser)	Oui/non	

3.5 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ⁹	Oui/non	P. 68
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui/non	
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui/non	

3.6 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ? Oui mais uniquement à une échelle régionale par enjeu (somme des surfaces contractualisées, somme des linéaires contractualisés)	Oui/non	n° page
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui/non	n° page
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	Oui/non	n° page

3.7 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation :

Il serait peut être intéressant de réfléchir à une autre vision de l'agroenvironnement dans laquelle le programme s'attache plus au processus d'évolution des bénéficiaires. Cela sous-entend :

- un système basé sur une territorialisation forte (évolution prise par les CAD),
- un système basé sur plus d'accompagnement des agriculteurs avant, pendant le montage de leur contrat et pendant la mise en œuvre de leur contrat,

⁹ Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

- un système basé sur plus de pédagogie dans lequel le cahier des charges remis à l'agriculteur ne serait plus un document administratif rébarbatif et illisible mais un document pédagogique, attractif, incitant le bénéficiaire à s'approprier ses mesures,
- un système où la rémunération est basée sur un réel service environnemental et non sur un manque à gagner de production ou dû à un travail plus difficile.

Les données de mise en œuvre globale collectées auprès du CNASEA (surfaces, linéaires, contrats souscrits, MAE contractualisées sont insuffisantes pour évaluer l'impact, l'efficacité et l'efficacé des MAE d'où la nécessité de disposer d'enjeux hiérarchisés et quantifiés au niveau du territoire accompagnés d'un réel état initial (diagnostic territorial) et d'un suivi grâce à l'utilisation d'indicateurs d'état du milieu.

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Oui

Evaluer l'amélioration ou le maintien de la situation environnementale par rapport à un enjeu attribuable à la mise en œuvre des MAE. Pas d'impact au sens économique en raison de l'absence de données suffisamment précises.

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	Oui/non	n° page
B/ Modification de la politique	Oui/non	n° page
C/ Pratiques des non participants	Oui/non	n° page
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Oui/non	n° page
E/ Objectifs fixés à la politique	Oui/non	n° page
F/ Autres (bibliographie biotechnique par type de MAE)	Oui/non	n° page

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui/non	136
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui/non	n° page
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	Oui/non	n° page
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	Oui/non	n° page
E/ Autres (utilisation de données quantitatives d'études d'évaluation ASCA, Paris X)	Oui/non	130 et suivantes

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien	Oui/non	n° page
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	Oui/non	n° page
C/ Etudes de cas	Oui/non	n° page
D/ Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)	Oui/non	n° page
E/ Autres (Données de réalisation et de suivi des programmes pour chaque indicateur d'évaluation)	Oui/non	n° page

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé	Oui/non	n° page
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	Oui/non	n° page
C/ Sociologie (e.g Sociologie des organisations)	Oui/non	n° page

D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	Oui/non	n° page
E/ Autres (économie rurale)	Oui/non	n° page

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

- 4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) non
- 4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

Non, pas concerné

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : pas concerné

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B) : pas concerné

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

- 4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	Oui/non
B/ Biais de sélection	Oui/non
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	Oui/non
D/ Autres (préciser)	Oui/non

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Il serait peut être intéressant de réfléchir à une autre vision de l'agroenvironnement dans laquelle le programme s'attache plus au processus d'évolution des bénéficiaires. Cela sous-entend :

- un système basé sur une territorialisation forte (évolution prise par les CAD),
- un système basé sur plus d'accompagnement des agriculteurs avant, pendant le montage de leur contrat et pendant la mise en oeuvre de leur contrat,
- un système basé sur plus de pédagogie dans lequel le cahier des charges remis à l'agriculteur ne serait plus un document administratif rébarbatif et illisible mais un document pédagogique, attractif, incitant le bénéficiaire à s'approprier ses mesures,
- un système où la rémunération est basée sur un réel service environnemental et non sur un manque à gagner de production ou dû à un travail plus difficile.

Les données de mise en œuvre globale collectées auprès du CNASEA (surfaces, linéaires, contrats souscrits, MAE contractualisées sont insuffisantes pour évaluer l'impact, l'efficacité et l'efficacité des MAE d'où la nécessité de disposer d'enjeux hiérarchisés et quantifiés au niveau du territoire accompagnés d'un réel état initial (diagnostic territorial) et d'un suivi grâce à l'utilisation d'indicateurs d'état du milieu.

Etude n°6 : Evaluation des mesures agro-environnementales» - Etude de cas Poitou –Charentes - Oréade Breche

Références : Oréade-Breche, 2005, Etude de cas Poitou-Charentes, Evaluation des mesures agro-environnementales», annexe 37; Agri/G4/2004, 111 p.

1 Description du document

- 1.1 **Titre** : Evaluation des mesures agro-environnementales Etude de cas Poitou –Charentes
- 1.2 **Auteur** : OREADE BRECHE »
- 1.3 **Année de publication** : novembre 2005 »
- 1.4 **Commanditaire de l'étude** :

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	Oui/ non	n° page
B/ Groupe d'exploitations	Oui/ non	n° page
C/ Territoire environnemental	Oui/ non	n° page
D/ Territoire administratif	Oui/ non	n° page
a) Commune	Oui/ non	n° page
b) Département	Oui/ non	n° page
c) Région/Länder	Oui /non	P1
d) Autre (préciser)	Oui/ non	n° page
E/ Autre	Etat France	Oui /non
		n° page

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation¹⁰ ?

A/ Parcelle	Oui/ non	n° page
B/ Exploitation	Oui/ non	n° page
C/ Commune	Oui/ non	n° page
D/ Département	Oui/ non	n° page
E/ Région/Länder	Oui /non	P1
F/ Autre (préciser) Etat France	Oui /non	n° page

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (CNASEA, IFEN)	Oui /non	P 9
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Oui/ non	n° page
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui /non	n° page
D/ Autres (données bibliographiques biotechniques INRA CEMAGREF)	Oui /non	n° page

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

1.5 ¹⁰ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui/non	n° page
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	Oui/non	n° page
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	Oui/non	n° page
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	Oui/non	n° page
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui/non	P14 Cf structure rapport
C/ Autre méthode . Grille de questions évaluatives environnementales et socio-économique. Grilles de critères communes sur les questions communes à l'impact.	Oui/non	
Utilisation de données de réalisation quantitatives et qualitatives (entretien à dire d'expert et données CNASEA)		

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	Nombre	n° page
B/ Nombre de non participants	Nombre	n° page
C/ Taille de l'échantillon	Nombre	n° page

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	oui /non	n° page
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	Oui Indicateurs Typologiques de MAE par enjeu environnemental Indicateurs de réalisation (Nbre de contrats, montants Surfaces contractualisées essentiellement)	Cf Réponse aux questions d'impact de MAE pour chaque enjeu.
C/ Nom des modèles	non	n° page
D/ utilisation de SIG	Cartes de zonages thématiques	p. 22
E/ modélisation en UML	non	n° page

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	Oui analyse très succincte et superficielle des zonages prioritaires existants pour chaque enjeu à l'échelle régionale (données DRASS- DIREN) Les diagnostics territoriaux départementaux ou infra départementaux ne sont ni recensés , ni analysés par enjeu (données DDAF-DIREN) : opérationnalité non connue. Pas de cartographie. Les DOCOBs ou diagnostics de territoire ressources ne sont pas analysés. Pas de retour sur leur existence, leur opérationnalité, les indicateurs mobilisés ou mobilisables.	p 39
--	---	------

L'évaluateur a-t-il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	Etude partielle de la participation des acteurs environnementaux aux diagnostics individuels et de la qualité des diagnostics. Les données DDAF ne sont pas suffisamment exploitées. Pas d'information sur le caractère obligatoire du diagnostic individuel environnemental pour le géo référencement adéquat des MAE	p 115
L'évaluateur a-t-il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	Non, seules les étapes préalables à l'élaboration du contrat type sont rapidement évoquées. La structure des contrats types existants n'est pas analysée par rapports aux deux enjeux retenus.	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	Oui/non, Références régionales ou nationales INRA CEMAGREF	p. 17

3.3 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	Oui, Prise en compte secondaire de l'enjeu au niveau régional	Indicateurs de Typologie de mesures : effet fort ou faible Indicateurs de réalisation	Znieff de type II Zones naturelles d'intérêt environnemental faunistique et floristique	13
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	Oui , Prise en compte prioritaire de l'enjeu au niveau régional	Indicateurs de Typologies de mesures Indicateurs de réalisation	SIC Site d'intérêt communautaire Natura 2000 (directive habitat) ZPS Zone de protection spéciale Natura 2000 (directive Oiseaux)	13
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	Oui prise en compte par les mesures nationales races menacées non zonées	Indicateurs de Typologies de mesures Indicateurs de réalisation,	Application non zonée et départementale Pas de prise en compte pour les espèces végétales	p. 26
D/ Préservation de la qualité de l'eau	Oui, Prise en compte prioritaire de l'enjeu au niveau régional	Indicateurs de Typologies de mesures Indicateurs de réalisation	Zones vulnérables Zones pilotes ressources (périmètres de captage sensibles) Ferti mieux	p. 26

E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	Oui , Pas de prise en compte directe de l'enjeu au niveau régional	Indicateurs de Typologies de mesures Indicateurs de réalisation	Aucun . Il apparaît pour un grand nombre de personnes interrogées que la réduction de l'irrigation est plus du domaine régalien que du domaine contractuel. Le CTE n'est pas apparu l'outil adapté à cet objectif. La gestion volumétrique reste le meilleur moyen de réduire les prélèvements d'eau en agissant sur l'ensemble des irrigants.	38
F/ Préservation des sols agricoles	Oui , Pas de prise en compte directe de l'enjeu au niveau régional.	Indicateurs de Typologies de mesures Indicateurs de réalisation	Carte nationale de l'aléa érosif zones à enjeux non retenues comme prioritaires	41
G/ Préservation des paysages	Oui , Pas de prise en compte directe de l'enjeu au niveau régional	Indicateurs de Typologies de mesures Indicateurs de réalisation	Inventaire des paysages CREN : 80 grands types 4 paysages singuliers Aucune zonage spécifique à l'enjeu "paysage" n'a été défini pour mettre en oeuvre les MAE	47
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	Les thèmes qualité de l'air, économie d'énergie, développement des énergies renouvelables, ou risques d'incendie de forêts voisines des terrains agricoles : En région Poitou-Charentes, ces thèmes ne sont pas directement pris en compte dans les MAE proposées pendant la phase CTE. Par contre, diverses mesures sont susceptibles d'avoir des effets indirects sur la qualité de l'air et l'économie d'énergie.			

3.4 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	Cf partie environnementale du rapport
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	
C/ Autre (préciser)	non	

3.5 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état	non	P 68
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	non	
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui	

3.6 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ? Oui mais uniquement à une échelle régionale par enjeu (somme des surfaces contractualisées, somme des linéaires contractualisés)	Oui/non	n° page
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui/non	n° page
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	Oui/non	n° page

3.7 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Nous mettons en avant les principales observations rapportées par l'évaluateur dans ses conclusions:

1. Il serait peut être intéressant de réfléchir à une autre vision de l'agroenvironnement dans laquelle le programme s'attache plus au processus d'évolution des bénéficiaires. Cela sous-entend :

- un système basé sur une territorialisation forte (évolution prise par les CAD),
- un système basé sur plus d'accompagnement des agriculteurs avant, pendant le montage de leur contrat et pendant la mise en oeuvre de leur contrat,- un système basé sur plus de pédagogie dans lequel le cahier des charges remis à l'agriculteur ne serait plus un document administratif rébarbatif et illisible mais un document pédagogique, attractif, incitant le bénéficiaire à s'approprier ses mesures, un système où la rémunération est basée sur un réel service environnemental et non sur un manque à gagner de production ou dû à un travail plus difficile

2. Les données de mise en œuvre globale collectées auprès du CNASEA (surfaces, linéaires, contrats souscrits, MAE contractualisées sont insuffisantes pour évaluer l'impact, l'efficacité et l'efficacé des MAE d'où la nécessité de disposer d'enjeux hiérarchisés et quantifiés au niveau du territoire accompagnés d'un réel état initial (diagnostic territorial) et d'un suivi dans le temps (grâce à des indicateurs biotechniques qualifiant l'état du milieu).

C'est très nettement insuffisant pour permettre une évaluation complète des MAE en particulier sur les notions d'impacts, d'efficacité ou d'efficacité. Pour répondre parfaitement aux grands thèmes d'une évaluation, il serait nécessaire de disposer d'enjeux hiérarchisés et quantifiés au niveau du territoire, accompagné d'un réel état initial.

Le manque de crédit pour doter le programme de moyens sûrs et efficaces de suivi et d'évaluation sont un important problème déjà soulevé lors de l'évaluation à mi-parcours en 2003. Il apparaît actuellement que ni au niveau des Ministères (MAPAR, MEDD), ni au niveau régional ou départemental, une réflexion sur ce sujet soit en cours.

3. Ce constat impose deux remarques :

- la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation continue nécessite des budgets clairement identifiés,
- pour avoir un suivi efficace, il est nécessaire de connaître clairement l'objet du suivi et ces objectifs.

Comme il a été vu au niveau de la synthèse nationale, le PDRN, mais également au niveau régional, la synthèse régionale, brillent par une absence de définition précise des objectifs poursuivis (hiérarchisation, quantification des objectifs). Alors que le prochain programme de développement rural va être élaboré, il serait peut être nécessaire de redéfinir l'agroenvironnement en France avec des objectifs précis.

Si à court terme, l'évolution des pratiques n'est pas constatée qu'en sera-t-il à moyen ou long terme. Il faut considérer que la plupart des exploitations suivent plus ou moins consciemment une stratégie d'évolution guidée par les souhaits et les décisions de l'exploitant, par le contexte économique et par les conditions locales dans lesquelles il exerce son activité. L'agro-environnement demande aux bénéficiaires d'avoir une activité correspondant aux attentes de la société en terme de qualité de produits et de respect de l'environnement. Il apparaît que la capacité de changements profonds des exploitations est très limitée à court terme. Ces changements doivent s'insérer dans une évolution progressive qui résulte d'un compromis entre le contexte économique et l'intégration des questions environnementales. Dans le cadre des politiques agricoles actuelles, l'attrait de l'intensification est encore grand et la PAC n'est pas là pour inverser la tendance. Une enquête sur 550 agriculteurs utilisant des prairies en zone de marais pendant le programme OLAE en Charente-Maritime¹⁸, a montré que 4 ans plus tard, ces exploitations avaient peu modifié leur choix stratégique en terme d'orientation des productions. Il est donc probable que face à des programmes dotés d'une ambition d'évolution, les bénéficiaires adoptent une démarche progressive.

Quatre phases d'évolution peuvent être décrites :

Phase 1 : phase de démonstration correspondant à la période OLAE, limitée dans l'espace et s'appuyant sur les agriculteurs les plus motivés.

- **Phase 2 : phase de sensibilisation** pendant laquelle quelques "pionniers" montrent l'exemple à une population d'observateurs qui ont une stratégie de contractualisation minimisant les contraintes et les risques.

- **Phase 3 : phase d'intégration.** Les MAE ayant fait leur preuve de faisabilité et de viabilité voire d'effets bénéfiques autant pour l'environnement que pour l'exploitant, la contractualisation entre dans une phase d'acceptation où la mise en oeuvre se développe.

- **Phase 4 : phase de pérennisation.** Les MAE ont été pleinement intégrées dans les pratiques habituelles de l'exploitation. Elles peuvent, en tant que mesures aidées, être remplacées par de nouvelles mesures correspondant à de nouveaux objectifs environnementaux et à une évolution du contexte. Actuellement, il peut être admis que les MAE sont en phase 2. La sensibilisation a été élargie par rapport à la période OLAE. La mise en oeuvre est encore limitée. Le chemin est tracé pour permettre le développement de ces pratiques. Dans ce scénario, la coupure brutale entraînée par l'arrêt des CTE en 2003 et la phase d'élaboration des CAD a été négative. Un nouveau travail de sensibilisation, d'explication et de persuasion a été nécessaire pour établir une relation de confiance entre le programme et les futurs bénéficiaires. L'agro-environnement et les évolutions de pratiques et d'environnement doivent s'envisager sur du long terme. La mesure des incidences des MAE ne se vérifiera que très progressivement sous réserve que des données d'état initial et d'évolution du contexte existent pour mesurer l'évolution de la situation

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ? Oui

Evaluer l'amélioration ou le maintien de la situation environnementale par rapport à un enjeu attribuable à la mise en oeuvre des MAE.

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

Les données de suivi quantitatives collectées sont insuffisantes pour rendre compte de l'impact économique de la politique. Seules des données qualitatives sont utilisées .

A/ Absence de la politique	Oui/non	n° page
B/ Modification de la politique	Oui/non	n° page
C/ Pratiques des non participants	Oui/non	n° page
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Oui/non	n° page
E/ Objectifs fixés à la politique	Oui	P50
F/ Autres (analyse d'entretiens et de dires d'experts, analyses comparatives, données quantitatives (réalisé))	Oui	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui/non	136
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	Eléments moyens basiques
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	Oui/non	n° page
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	Oui/non	n° page
E/ Autres (Analyse comparative d'études de cas , Cas de la France)	Oui/non	130 et suivantes

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien	Oui/non	n° page
---------------------------------------	---------	---------

B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	Oui/non	n° page
C) Etudes de cas	Oui/non	n° page
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)	Oui/non	n° page
E/ Autres (Analyse comparative d'étude de cas)	Oui/non	n° page

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé	Oui/non	n° page
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	Oui/non	n° page
C/ Sociologie (e.g Sociologie des organisations)	Oui/non	n° page
D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	Oui/non	n° page
E/ Autres (économie rurale)	Oui/non	n° page

La méthode utilisée est basée sur la réponse à 16 questions évaluatives 8 questions environnementales et 8 questions socio-économiques plutôt qualitatives et institutionnelles.

Thème n°1 : Impacts environnementaux des mesures agro-environnementales – Sous thème n°1 : Biodiversité

2.1.1 Q 1 : A quel point les mesures générales ont-elles permis d'améliorer ou de maintenir la biodiversité (richesse des espèces) ?	10
2.1.2 Q 2 : A quel point les mesures agro-environnementales ont-elles permis d'améliorer ou de maintenir les habitats naturels à haute valeur écologique ?.....	18
2.1.3 Q 3 : Dans quelle mesure les ressources génétiques ont été maintenues ou augmentées par les mesures agro-environnementales relatives à la sauvegarde des races ou des variétés de plante mises en danger ?	26

etc etc ..

4.4 Pour chaque question évaluative une grille de critères d'évaluation est définie

4.5

4.6 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B) : aucune : aucune

4.7 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : aucune

4.8 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B) : aucune

4.9 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.9.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	Oui/non	n° page
B/ Biais de sélection	Oui/non	n° page
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	Oui/non	n° page
D/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.9.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Il serait peut être intéressant de réfléchir à une autre vision de l'agroenvironnement dans laquelle le programme s'attache plus au processus d'évolution des bénéficiaires.

Cela sous-entend :

- un système basé sur une territorialisation forte (évolution prise par les CTE et surtout par les CAD),- un système basé sur plus d'accompagnement des agriculteurs avant, pendant le montage de leur contrat et pendant la mise en oeuvre de leur contrat,

- un système basé sur plus de pédagogie dans lequel le cahier des charges remis à l'agriculteur ne serait plus un document administratif rébarbatif et illisible mais un document pédagogique, attractif, incitant le bénéficiaire à s'approprier ses mesures,
- un système où la rémunération est basée sur un réel service environnemental et non sur un manque à gagner de production ou dû à un travail plus difficile.

Les données de mise en œuvre globale collectées auprès du CNASEA(surfaces, linéaires, contrats souscrits, MAE contractualisées sont insuffisantes pour :Evaluer l'impact , l'efficience et l'efficacité des MAE d'où la nécessité de disposer d'enjeux hiérarchisés et quantifiés au niveau du territoire accompagnés d'un réel état initial (diagnostic territorial) et d'un suivi dans le temps (grâce à des indicateurs biotechniques qualifiant l'état du milieu) .C'est très nettement insuffisant pour permettre une évaluation complète des MAE en particulier sur les notions d'impacts, d'efficience ou d'efficacité.

Pour répondre parfaitement aux grands thèmes d'une évaluation, il serait nécessaire de disposer d'enjeux hiérarchisés et quantifiés au niveau du territoire, accompagné d'un réel état initial aux différentes échelles concernées :

- Echelon régional : synthèse régionale et zonages environnementaux prioritaires par enjeux,
- Echelon départemental : diagnostic départemental et zonages environnementaux par enjeux,
- Echelon inter-communal et zonages environnementaux : diagnostics territoriaux (DOCOBs, ressources) et zonages environnementaux (ZNIEFF, SIC, ZPS, périmètres de captages et bassins versants prioritaires).

Comme il a été vu au niveau de la synthèse nationale, le PDRN, mais également au niveau régional, la synthèse régionale, brillent par une absence de définition précise des objectifs poursuivis (hiérarchisation, quantification des objectifs).

Alors que le prochain programme de développement rural va être élaboré, il serait peut être nécessaire de redéfinir l'agroenvironnement en France avec des objectifs précis à différentes échelles s'appuyant sur des diagnostics territorialisés à différentes échelles.

Etude n° 7 : Evaluation des mesures agri-environnementales- Etude nationale Danemark - Oréade Breche

Références : KVL, Royal Veterinary and Agricultural University, Oréade Breche, Evaluation des mesures agri-environnementales Annexe 9 : étude national Danemark, 62 p.

1 Description du document

- 1.1 **Titre** : Evaluation des mesures agri-environnementales Annexe 9 : étude national Danemark
- 1.2 **Auteurs** : KVL et Royal Veterinary and Agricultural University (pour Oréade Breche)
- 1.3 **Année de publication** : 2005
- 1.4 **Commanditaire de l'étude** : Commission européenne

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation		Non	
B/ Groupe d'exploitations		Non	
C/ Territoire environnemental		Non	
D/ Territoire administratif		Non	
	a) Commune	Non	
	b) Département	Non	
	c) Région/Länder	Non	
	d) Autre (préciser)	Non	
E/ Autre	Pays	Oui	p 18

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation¹¹ ?

A/ Parcelle	Non	
B/ Exploitation	Non	
C/ Commune	Non	
D/ Département	Non	
E/ Région/Länder	Non	
F/ Autre : peu définie (surface en ha)	Oui	p 18

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui	p 18
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Non	
C/ Données collectées par les évaluateurs	Non	
D/ Autres (préciser)	Non	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

1.6 ¹¹ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Non	
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	Non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	Non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	Non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Non	
C/ Autre méthode : ensemble des participants	Oui	p 18

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	66000 ha	p 18
B/ Nombre de non participants		
C/ Taille de l'échantillon		

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	oui	p 27
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	p 19, 22, 25, 29
C/ Nom des modèles	AEAP	p 27
D/ utilisation de SIG	non	
E/ modélisation en UML	non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non ,	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non,	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	Oui à quelle échelle ? : parcelle	p 27

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	oui		20
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	oui		21
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	oui	oui		23
D/ Préservation de la qualité de l'eau	oui	oui		24
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	non			

F/ Préservation des sols agricoles	non			
G/ Préservation des paysages	oui	oui		28
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	non	non		

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Aucun

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Aucun

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	p 24
C/ Autre (préciser)	non	

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ¹²	non	
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	non	
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui	p 19, 22, 25, 29

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui	p 19, 22, 25, 29
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	non	
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	non	

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

biodiversité et habitats : manque de suivi et données de base	p 20 et 24
qualité de l'eau : difficulté d'appliquer les modèles de lessivage, pas de certitude sur les modifications de pratiques	p 27
paysage : pas d'étude scientifique	p 31

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Non

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	non	
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	

¹² Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Oui	p 27
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui	p 43
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	p 21
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	non	
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien	Oui	p 43
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	non	
C) Etudes de cas	non	
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé	Oui	
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	non	
C/ Sociologie (e.g Sociologie des organisations)	non	
D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) non

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants	Oui	p 20
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	Oui	p 20
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	non	
D/ Autres (préciser)		

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : aucune

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B) : aucune

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

Aucun

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Aucune

Etude n°8 : Evaluation des mesures agro-environnementales – annexe 6 : étude nationale Allemagne

Références : Forschungsgruppe Agrar und Regionalentwicklung Triesdorf, 2005, Evaluation des mesures agro-environnementales, annexe 6 : Etude Nationale Allemagne, 155 p.

1 Description du document

- 1.1 **Titre** : Evaluation des mesures agro-environnementales - Annexe 6 : Etude Nationale Allemagne
- 1.2 **Auteurs** : Forschungsgruppe Agrar und Regionalentwicklung Triesdorf : Loiba DEGENFELDER, Simon LÖSCH, Otmar SEIBERT
- 1.3 **Année de publication** : 2005
- 1.4 **Commanditaire de l'étude** : Commission européenne

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

Préambule :

Après une présentation (sous forme de listes) des MAE mises en œuvre en Allemagne selon les Länder, l'étude essaie de répondre aux enjeux environnementaux : biodiversités, eau, paysage, à travers les résultats de surfaces contractualisées en MAE dans 3 Länder représentatifs : Brandenburg, Niedersachsen, Bayern (sur les 16 existants) et des éléments de bibliographie. Sont ensuite analysées les conditions de mise en œuvre de ces MAE et les propositions d'améliorations sont succinctes.

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non	
B/ Groupe d'exploitations	non	
C/ Territoire environnemental	non	
D/ Territoire administratif	Oui	P. 49
a) Commune	non	
b) Département	non	
c) Länder	Oui	P. 49
d) Autre (préciser)	non	
E/ Autre (préciser)	non	

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation ?

A/ Parcelle : ha contractualisé	Oui	P.54
B/ Exploitation	non	
C/ Commune	non	
D/ Département	non	
E) Länder	Oui	P. 49
F/ Autre (préciser)	non	

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui	P. 54
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Oui	P. 54
C/ Données collectées par les évaluateurs	non	
D/ Autres (préciser) avis d'experts	oui	P. 53

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ? Sans objet

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui/non	n° page
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	Oui/non	n° page
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	Oui/non	n° page
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	Oui/non	n° page
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui/non	n° page
C/ Autre méthode (préciser)	Oui/non	n° page

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ? Sans objet

A/ Nombre de participants représentés	Nombre	n° page
B/ Nombre de non participants	Nombre	n° page
C/ Taille de l'échantillon	Nombre	n° page

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	Oui	P. 82-84
C/ Nom des modèles	non	
D/ utilisation de SIG	non	
E/ modélisation en UML	non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non	Sans objet
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non	Sans objet
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	Oui	P 62-64, 70-72, 76, 140

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	non		
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	non		
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	oui	non		
D/ Préservation de la qualité de l'eau	oui	oui	Non zonée	
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	non			

F/ Préservation des sols agricoles	oui	non		
G/ Préservation des paysages	oui	non		
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	non			

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :
Sans objet

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent
Sans objet

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	P. 82-84
C/ Autre (préciser)	non	

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ¹³ <i>Surfaces contractualisées</i>	Oui	P. 55-56, 59-60, 67-68, 74, 79-80, 88-89, 94-95
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	non	
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	non	

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	non	
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui/non	n° page
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	Oui/non	n° page

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

néant	n° page
-------	---------

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ? non

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	non	
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	

13 Par exemple, pour l'enjeu EAU :
indicateur d'état : concentration en nitrate
indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha
indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	non	
E/ Objectifs fixés à la politique	Oui	p. 120-121
F/ Autres (préciser)	non	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

Pas d'estimation d'impact mais des tendances

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	non
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	non
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	non
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non
E/ Autres (préciser)	non

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés : sans objet

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé	Oui
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	non
C/ Sociologie (e.g Sociologie des organisations)	non
D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	non
E/ Autres (préciser)	non

4.4 Méthodes statistiques : sans objet

4.5 Méthodes économétriques : sans objet

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 4.3.B) : sans objet

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	non	
B/ Biais de sélection	Oui	p. 49
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	non	
D/ Autres (préciser)	non	

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

néant	n° page
-------	---------

Etude n°9 : Evaluation des effets environnementaux de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs

Références : Bernard-Brunet J. ; Bornard A. ; Brau-Nogue C. ; Cozic P. ; Dobremez L. ; Ernoult C. ; Favier G. ; Paisant J. ; Thiebaud F. ; Véron F. (1999) *Évaluation des effets environnementaux de la prime au maintien des systèmes d'élevage*. 238 p.

1 Description du document

- 1.1 Titre :** Évaluation des effets environnementaux de la prime au maintien des systèmes d'élevage.
- 1.2 Auteurs :** Bernard-Brunet J. ; Bornard A. ; Brau-Nogue C. ; Cozic Ph. ; Dobremez L. ; Ernoult C. ; Favier G. ; Paisant J. ; Thiebaud F. ; Véron F. Coordination : Cozic Ph. ; Thiebaud F.
- 1.3 Année de publication :** 1999.
- 1.4 Commanditaire de l'étude :** Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (DEPSE)

Cinq documents qui constituent le « rapport final d'analyse » : (i) Evaluation des effets environnementaux de la prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs (261 pages) ; (ii) Analyse des systèmes d'élevage et de leurs pratiques (141 pages) ; (iii) Analyses statistiques (46 pages) ; (iv) Importance des contrats PMSEE en France et taux d'adhésion ; (v) Evolution des exploitations et des couverts végétaux de 1988 à 1997 : fiches signalétiques et graphiques

1 rapport de synthèse (211 pages) + 1 note de synthèse (38 pages) et ses annexes

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation		non	
B/ Groupe d'exploitations		Oui	
C/ Territoire environnemental		non	
D/ Territoire administratif		non	
	a) Commune	non	
	b) Département	non	
	c) Région/Länder	non	
	d) Autre : National	Oui	
E/ Autre	8 Zones d'échantillon (bassin de production)	Oui	

Sites dans la Beauce et la champagne berrichonne (régions agricoles)

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation ?

A/ Parcelle	non	
B/ Exploitation	Oui	
C/ Commune	non	
D/ Département	Oui	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre (préciser)	non	

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui	
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Oui	

C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	
D/ Autres : bibliographie, experts	Oui	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	non	
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	non	
C/ Autre méthode	non	

L'évaluation ne s'appuie pas sur des échantillons spécifiquement constitués pour cette analyse. Elle est basée essentiellement sur :

- des données issues de la bibliographie
- des données statistiques
- des cas-types d'exploitations représentatives des systèmes pratiqués dans les 8 zones d'étude retenues

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés		
B/ Nombre de non participants		
C/ Taille de l'échantillon		

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	
C/ Nom des modèles	non	
D/ utilisation de SIG	non	
E/ modélisation en UML	non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a-t-il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non	l'évaluateur a simplement mis en évidence les intérêts et les limites de 4 grands types de couverts végétaux vis-à-vis de 5 enjeux environnementaux (tableau 3.3)
L'évaluateur a-t-il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non	évaluation antérieure aux CTE et CAD
L'évaluateur a-t-il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non	le cahier des charges de la PMSEE est national et unique

L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	oui	Echelle variable : locale et nationale
---	-----	--

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée - type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	Oui : végétale et ornithologique	Oui	Enjeu environnemental vis-à-vis de 4 grands types de couvert végétal : maïs, prairie temporaire, prairie permanente pâturée, prairie permanente fauchée/ensilée	
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	Non			
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	Non			
D/ Préservation de la qualité de l'eau	Oui	Oui	Idem ci-dessus	
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	Non			
F/ Préservation des sols agricoles	Oui : érosion	Oui	Idem ci-dessus	
G/ Préservation des paysages	Oui	Oui	Idem ci-dessus	
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux				

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

--	--

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page
--	---------

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	
C/ Autre (préciser)		

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état	Oui	
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	non	

Indicateurs d'état : évaluation des types d'occupation des sols à l'aide de données CORINE Landcover

Indicateurs de pression potentielle d'impact : Les principaux indicateurs utilisés pour les études de cas et la généralisation à l'échelle de l'hexagone sont :

le chargement (UGB / SFP), la part des surfaces en herbe / SAU, la part des surfaces en maïs / SAU, la part des SCOP / SAU.

On trouve également une estimation de la part des prairies temporaires, permanentes et des parcours (à partir de la p. 64)

Indicateurs de réalisation : Essentiellement le taux d'adoption de la PMSEE

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Non	
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	non	
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	non	

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

--	--

4 Partie économique

Comme le titre l'indique, l'étude ne porte que sur les « effets environnementaux » de la PMSEE. Il n'y a donc aucune approche de l'impact économique de la mesure

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

4.1.2 **A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?**

A/ Absence de la politique		
B/ Modification de la politique		
C/ Pratiques des non participants		
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation		
E/ Objectifs fixés à la politique		
F/ Autres (préciser)		

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)		
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)		
C/ Utilisation d'une méthode économétrique		
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel		
E/ Autres (préciser)		

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien		
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques		
C) Etudes de cas		
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)		
E/ Autres (préciser)		

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ?

Non concerné

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) Oui p 851

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants		
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide		
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué		
D/ Autres (préciser)		

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C)

4.5.1 Dans le cas où l'étude utilise des méthodes statistiques et/ou économétriques plus élaborées que la simple comparaison de moyennes, lesquelles des méthodes suivantes sont employées ?

A/ Modèle linéaire (MCO, probit ou logit)		
B/ Méthode de "matching" (ou d'appariement)		
C/ Méthode de double-différence et/ou effets fixes		
D/ Méthode des variables instrumentales		
E/ Méthodes de correction du biais de sélection (procédure de Heckman)		
F/ Autres (préciser)		

4.6 Méthodes structurelles : non

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions		
B/ Biais de sélection		
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)		
D/ Autres (préciser)		

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Etude n° 10 : évaluation à mi-parcours du RDR – partie sur le soutien à l'agroenvironnement (chapitre VI) - ASCA

1. Description du document

Auteur : ASCA

Année de publication : 2003

Commanditaire de l'étude (le cas échéant) : CNASEA

2. Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation		
B/ Groupe d'exploitations		
C/ Territoire environnemental		
D/ Territoire administratif		
a) Commune		
b) Département		
c) Région/Länder	Oui	Page 36
d) Autre (préciser) <i>pays (France)</i>	Oui	
E/ Autre (préciser)	Oui/non	n° page

Quelle est l'entité de base de l'évaluation¹⁴ ?

A/ Parcelle <i>Concernant l'analyse des réalisations</i>	Oui	Pages 98,...
B/ Exploitation <i>Concernant l'analyse des réalisations</i>	Oui	Partie 4
C/ Commune		
D/ Département		
E/ Région/Länder <i>Concernant l'analyse des réalisations (comparaisons entre régions)</i>	Oui	Partie 4, pages 89 à 96, 98 à 101,...
F/ Autre (préciser)		

Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...) <i>Données de suivi CNASEA</i> <i>Croisement avec des données IFEN sur différents zonages agro-environnementaux</i>	Oui	Pages 37, 38, annexe 3
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc) <i>données TERRUTI et enquêtes pratiques agricoles du SCEES, ...</i>	Oui	Annexe 3
C/ Données collectées par les évaluateurs <i>Données sur les rémunérations des MAE à partir des synthèses agro-</i>	Oui	Page 38, annexe 3

¹⁴ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

environnementales régionales		
...		
D/ Autres (préciser)	Non	

Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

Il n'y a pas d'analyse menée, nécessitant un échantillon : la partie 5, qui est la seule portant que les effets de la politique, ne s'appuie que sur la part des surfaces contractualisées.

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui/non	n° page
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	Oui/non	n° page
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	Oui/non	n° page
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	Oui/non	n° page
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui/non	n° page
C/ Autre méthode (préciser)	Oui/non	n° page

Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	Nombre	n° page
B/ Nombre de non participants	Nombre	n° page
C/ Taille de l'échantillon	Nombre	n° page

3. Partie environnementale

Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	Annexe 3
C/ Nom des modèles	Non	
D/ utilisation de SIG	Non	
E/ modélisation en UML	Non	

Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références	Oui : utilisation et synthèse des	Page 32,

bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	<i>évaluations régionales des MAE, bibliographie sur l'agriculture biologique, ...</i>	38,...
--	--	--------

Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée - type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	Oui	Oui		Partie 1 III 1, Page 14, annexe 3
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	Oui		Partie 1 III 1, Page 17, annexe 3
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	Non			
D/ Préservation de la qualité de l'eau	Oui	Oui		Partie 1 III 1, Page 12, annexe 3
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	Oui	Oui		Partie 1 III 1, Page 14, annexe 3
F/ Préservation des sols agricoles	Oui	Oui		Partie 1 III 1, Page 11, annexe 3
G/ Préservation des paysages	Oui	Oui		Partie 1 III 1, Page 14, annexe 3
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux				

Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Aucun indicateur agro-environnemental relevé (cf. annexe tome II, pages 48 à 71)	
--	--

Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page
--	---------

Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude		
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	Partie 1 III
C/ Autre (préciser) : documents « officiels » de programmation des MAE, indicateurs disponibles dans les bases de données	Oui	Partie 1 III

L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ¹⁵	Non	
---	-----	--

¹⁵ Par exemple, pour l'enjeu EAU :
indicateur d'état : concentration en nitrate

B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	Partie 1 III
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui	Partie 1 III

Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	non	
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée		
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)		

Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Problème concernant la nature et la fiabilité des données de suivi du CNASEA utilisées	Page 37
--	---------

4. Partie économique

Définition de l'impact

L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?
(il est question en fait d'« effets potentiels ») page 126

Oui

A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

L'évaluation des effets des MAE ne s'appuie que sur la part des surfaces contractualisées selon différents types de MAE et leurs effets (faibles / forts) supposés (cf. partie 5).

A/ Absence de la politique	non	
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	non	
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui	page 36
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	Partie 3, 4 et 5
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	Non	
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	Non	
E/ Autres (préciser)	Non	

Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien		
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	Oui	

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha
indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

		Pages 20, 38
C) Etudes de cas <i>Etudes de certaines régions représentatives des types de zones (selon les systèmes de production dominants)</i> <i>Evaluation spécifique de quatre mesures à cahiers des charges national ou avec un fort cadrage national</i>	Oui	Pages 36, 44
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..) <i>Analyse de la théorie d'action et de son évolution par rapport à la période antérieure de programmation (MAE issues du règlement 2078/92)</i>	Oui	Pages 20
E/ Autres (préciser)		

Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé	Non	
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	Non	
C/ Sociologie (e.g Sociologie des organisations)	Non	
D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	Non	
E/ Autres (préciser) Théories de l'action	Oui	Page 24

Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) non

Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants	non	
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	non	
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	non	
D/ Autres (préciser) : L'évaluation des effets des MAE ne s'appuie que sur la part des surfaces contractualisées selon différents types de MAE et leurs effets (faibles / forts) supposés, avec comparaison de moyennes entre régions (cf. partie 5).	oui	

Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C)

Dans le cas où l'étude utilise des méthodes statistiques et/ou économétriques plus élaborées que la simple comparaison de moyennes, lesquelles des méthodes suivantes sont employées ?

A/ Modèle linéaire (MCO, probit ou logit)	Oui/non	n° page
B/ Méthode de "matching" (ou d'appariement)	Oui/non	n° page
C/ Méthode de double-différence et/ou effets fixes	Oui/non	n° page
D/ Méthode des variables instrumentales	Oui/non	n° page
E/ Méthodes de correction du biais de sélection (procédure de Heckman)	Oui/non	n° page
F/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

Méthodes structurelles (si oui à la question 3B)

Quel est le nom du modèle utilisé ? **nom** **n°page**

Est-il spécifiquement réalisé pour l'étude ? **Oui/non** **n°page**

Le modèle prend il en compte les interactions entre les agents ? Oui/non

n°page

Lesquelles des interactions suivantes sont prises en compte ? (si oui à la question précédente)

A/ Variation des prix de marché	Oui/non	n° page
B/ Interactions stratégiques	Oui/non	n° page
C/ Effets d'imitation	Oui/non	n° page
D/ Dimension spatiale des impacts environnementaux	Oui/non	n° page
E/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	non	
B/ Biais de sélection	non	
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	non	
D/ Autres (préciser)	non	

Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Plus que des améliorations de leurs propres méthodes, sont précisées en conclusion un certain nombre de recommandations autour de deux axes : renforcer le dispositif de suivi-évaluation (Fiabiliser et améliorer le système de suivi, Améliorer l'utilité des enquêtes statistiques nationales pour le suivi-évaluation des MAE, recenser et mettre en place des dispositifs d'évaluation des effets des MAE sur l'environnement) et préparer l'évaluation ex post en vue d'améliorer sa qualité et son utilité (améliorer les référentiels d'évaluation régionaux et nationaux, prévoir des travaux spécifiques avant l'évaluation ex post, prévoir des évaluations ex post dans chaque région que dans la mesure où le rôle de cet échelon a été renforcé, prévoir un calendrier favorisant le travail de synthèse (pages 179 à 181).

Etude n°11 : évaluation des mesures agri-environnementales en Auvergne

Références : Georges AMON, Denis CAYLA; Emmanuel ESTOUR, Nicolas POULIN, Aline CATTAN et Xavier POUX, 1997, Evaluation des mesures agri-environnementales en Auvergne, Cemagref, ENITAC, Asca, 68 p. + annexes

1 Description du document

1.1 **Titre :** Evaluation des mesures agri-environnementales en Auvergne

1.2 **Auteurs :** Cemagref, ENITAC, Asca

Coordonnateur : Georges AMON assisté de Denis CAYLA; Emmanuel ESTOUR et Nicolas POULIN pour l'ENITAC; Aline CATTAN et Xavier POUX pour Asca

1.3 **Année de publication :** 1997

1.4 **Commanditaire de l'étude :** DRAF Auvergne

Conformément à une demande d'évaluation des MAE mises en place dans chaque région par le Ministère de l'Agriculture (circulaire DEPSE/SDSEA/C97 n°7004 du 27 janvier 1997)

1.5 Contenu du document :

Document de 68 pages + annexes – Note de synthèse de 4 pages

1^{ère} partie : rappel des conditions de mises en place des MAE en 1992, problématique de leur évaluation et méthodologie.

2^{ème} partie : évaluation du programme régional : mise en place, moyens mis en œuvre.

3^{ème} partie : évaluation des mesures mises en place

4^{ème} partie : synthèse et points clés de l'évaluation : difficultés, points forts, points faibles.

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

Avant de remplir les grilles qui vont suivre, quelques indications sur les moyens mis en œuvre pour l'évaluation de ces MAE.

1 – Neuf MAE ont été évaluées :

- Conversion à l'agriculture biologique
- Diminution de charge de cheptel
- Retrait à long terme – jachère faunistique
- Protection des races menacées
- Protection du rameau laitier Salers
- Opération locale Val-d'Allier
- Opération locale Haute-Vallée de l'Allier
- Opération locale La Chaise-Dieu
- Opération locale Sauvegarde des Estives du Puy-de-Dôme

2 – Grille de synthèse :

L'évaluation s'appuie sur l'analyse d'une grille de synthèse (une par MAE) avec 7 niveaux d'analyse, un note étant attribuée à chaque niveau (0,1,2,3 ou -,0,+) avec les points forts et les points faibles pour chacun:

- Niveau de réalisation (note : 0,1,2 ou 3)
- Pertinence du programme (note : -, 0 ou +)
- Qualité de la mise en œuvre (note : -, 0 ou +)
- Impact sur l'environnement (note : 0,1,2 ou 3)
- Impact sur l'agriculture (note : 0,1,2 ou 3)
- Impact sur le développement local (note : 0,1,2 ou 3)
- Evaluabilité-évaluation (note : -, 0 ou +)

3 – Quatre types de sources d'information (variables selon les MAE) :

- Fichiers et dossiers existants (essentiellement ceux détenus par le CNASEA)
- Enquêtes auprès d'agriculteurs
- Avis d'experts
- Suivis scientifiques et rapports de stage

4 – Remplissage des grilles :

- A l'issue de la collecte d'informations, les évaluateurs ont rempli les 9 grilles
- Ensuite, pour chaque MAE, ils ont réuni des experts (7 à 12), auxquels ils ont présenté leur propre appréciation de la mesure en affichant uniquement leur appréciation « points forts – points faibles », leur note étant masquée. A l'issue d'une discussion plus ou moins longue, les experts attribuaient en commun une note

5 – Synthèse de l'évaluation

La confrontation des 2 versions des grilles a permis de réaliser les grilles de synthèse définitives sur lesquelles s'appuie la rédaction du rapport d'évaluation

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

D/ Territoire administratif	Oui	n° page
c) Région/Länder	Oui	n° page

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation ?

D/ Territoire administratif	Oui	n° page
c) Région/Länder	Oui	n° page

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui	n° page
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Oui	n° page
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	n° page
D/ Autres : avis d'experts et rapports de stage	Oui	n° page

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui	n° page
--	-----	---------

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

Pour les MAE ayant donné lieu à des enquêtes en exploitations

C/ Taille de l'échantillon	0 à 15	n° page
----------------------------	--------	---------

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	Oui	n° page
---	-----	---------

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

	oui /non	
--	----------	--

L'évaluateur a-t-il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	Non	n° page
L'évaluateur a-t-il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	Evaluation antérieure aux CTE et CAD	
L'évaluateur a-t-il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	Oui	n° page
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	Non	n° page

3.3 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	Oui	Système de notes (voir plus haut)	Zonée pour les opérations locales, non zonée pour les autres	
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	Non			
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	Oui	Système de notes (voir plus haut)	Zonée pour les opérations locales, non zonée pour les autres	
D/ Préservation de la qualité de l'eau	Oui	Système de notes (voir plus haut)	Zonée pour les opérations locales, non zonée pour les autres	
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	Non			
F/ Préservation des sols agricoles	Oui	Système de notes (voir plus haut)	Zonée pour les opérations locales, non zonée pour les autres	
G/ Préservation des paysages	Oui	Système de notes (voir plus haut)	Zonée pour les opérations locales, non zonée pour les autres	
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux				

3.4 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Pas concerné

3.5 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Pas concerné

3.6 Les indicateurs ont-ils été développés

Non

3.7 L'impact de la mesure ou du dispositif est-il mesuré par

L'impact de la mesure n'est pas mesuré ; il est simplement « apprécié » par les évaluateurs. Les seules quantifications de la mesure concernent les opérations locales avec :

- Nombre de contractants / Nombre d'agriculteurs éligibles
- Nombre d'hectares / Nombre d'hectares éligibles

Pour les autres MAE, la seule mesure est le montant des crédits utilisés / montant des crédits prévus pour la mesure

3.8 Question sur l'agrégation des résultats

Pas d'agrégation

3.9 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Néant

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Non n°page

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	Oui/non	n° page
B/ Modification de la politique	Oui/non	n° page
C/ Pratiques des non participants	Oui/non	n° page
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Oui/non	n° page
E/ Objectifs fixés à la politique	Oui/non	n° page
F/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui	n° page
---	-----	---------

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien	Oui	n° page
---------------------------------------	-----	---------

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B) : Néant

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : Néant

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B)

Néant

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

Néant

Etude n°12 : évaluation des mesures agri-environnementales

Synthèse des évaluations régionales faites en 1997

Références : ISARA, 1998, Evaluation des mesures agri-environnementales, Synthèse des évaluations régionales faites en 1997, 140 p. + annexes

1 Description du document

Préambule : ce document étant une synthèse de 22 évaluations de mesures agri-environnementales mises en place entre 1992 et 1997, en faire une synthèse rentre difficilement dans les critères de la grille de remplissage proposée. Néanmoins un certain nombre d'éléments de méthodologie et d'analyses mis en évidence peuvent enrichir notre travail de synthèse

Il est donc proposée de faire ressortir de façon « littéraire » les points intéressants.

Ce document est une synthèse des évaluations réalisées dans les 22 régions métropolitaines française en 1997, en réponse à la circulaire DEPSE/SDSEA/C97 n°7004 du 27 janvier 1997 prise en application de l'article 16 du règlement CE n°746/96 de la Commission du 24 avril 1996 précisant que les Etats-membres devaient assurer le suivi et l'évaluation des mesures Agri-environnementales mises en place à partir de 1992 dans le cadre de la nouvelle PAC.

1^{ère} partie : analyse des dynamiques régionales.

2^{ème} partie : analyse des mesures générales

3^{ème} partie : analyse des opérations locales

4^{ème} partie : conclusions et propositions

1.1 **Titre :** Evaluation des mesures agri-environnementales - Synthèse des évaluations régionales

1.2 **Auteur :** Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes

1.3 **Année de publication :** Septembre 1998

1.4 **Commanditaire de l'étude :** Non précisé

2 Mesures agri-environnementales analysées

2.1 Mesures générales

- Diminution de la Charge de Cheptel
- Conversion des Terres Arables
- Retrait à long terme – Protection des eaux
- Retrait à long terme – Faune-flore
- Conversion à l'Agriculture Biologique
- Protection des races Menacées
- Autres Priorités Régionales

2.2 Opérations locales

- Marais côtiers
- Zones humides intérieures – objectif « biotopes »
- Zones humides intérieures – objectif « déprise et paysage »
- Zones humides intérieures – objectif « protection de l'eau »
- Montagnes humides
- Zones sèches
- Analyse des différentes logiques d'application des opérations locales

3 Les thèmes de l'évaluation

3.1 Le niveau de réalisation

Le degré de réussite de la mesure est essentiellement mesuré par les résultats « administratifs » de l'opération, à savoir la comparaison entre les résultats obtenus et les résultats attendus en matière de budget, de nombre de signataires, de surfaces souscrites, de nombre d'animaux concernés...

3.2 Les différents types d'impact

3.2.1 L'impact sur l'agriculture

Effets de l'opération sur les agriculteurs et l'agriculture du périmètre de l'opération :

- effets sur les pratiques agricoles
- effets sur le fonctionnement des systèmes de production
- secondairement effets économiques et socioculturels

Sources : dossiers administratifs, enquêtes, expertises.

3.2.2 L'impact sur l'environnement local

Effets indirects de l'opération sur le contexte socio-économique du périmètre de l'intervention (essentiellement pertinent pour les opérations locales, beaucoup moins pour les mesures déterritorialisées).

- effets sur les relations entre les différents acteurs (exploitants, propriétaires, communes, autres usagers...)
- effets sur la valorisation sociale et économique de l'activité de l'entretien de l'espace (tourisme, valorisation des produits, image de « pays »...)

Sources : expertises

3.2.3 L'impact environnemental

C'est l'axe central de l'évaluation

Deux grands types de critères et d'indicateurs : effets observés et effets potentiels

Évaluation de la durabilité des ces effets observés ou potentiels

3.3 Les facteurs explicatifs de l'impact

3.3.1 La pertinence du programme (en regard des problèmes qu'elle est censée résoudre ou améliorer)

Elle dépend de :

- la qualité des diagnostics initiaux
- l'adéquation des programmes (cahiers des charges, zonages, public cible, montant des indemnités) avec les objectifs poursuivis.

3.3.2 La qualité de la mise en œuvre du programme

Elle dépend :

- des relations entre partenaire au moment de la négociation, de l'animation et du suivi
- du niveau d'implication des acteurs locaux
- de la recherche de cohérence avec d'autres programmes d'action.

3.3.3 L'évaluabilité du programme

Y-a-t-il ou non la mise en place, dès le début, d'un dispositif de suivi-évaluation ?

4 Méthodologie utilisée

C'est celle proposée par l'ISARA dans le « *guide méthodologique pour l'évaluation des mesures agri-environnementales* » (JAUNEAU J.C., BUISSON M., FABRE B., NOCQUET J. – Mars 1997). Ses principes :

- respect d'une approche globale prenant en compte les aspects socio-économiques, agricoles et environnementaux,
- Recours important à l'expertise, mais également approche bibliographique, statistique et par enquêtes,
- Démarche centrée autour de 7 thèmes d'évaluation :
 - niveau de réalisation,
 - impact environnemental,
 - impact sur l'agriculture,
 - impact sur le développement local,

- pertinence du programme,
 - qualité de la mise en œuvre,
 - évaluabilité
- Démarche basée sur une notation des différents types d'impact par phases de synthèses successives : indicateur, puis critère, puis thème (0 à 3 ou -,0,+ selon les thèmes)
 - Etalonnage enrichi par des commentaires de nature plus qualitative.

5 Limites de l'évaluation

- Faible recul pour analyser les effets, en particulier les effets environnementaux, compte tenu de la lenteur des transformations écologiques ou paysagères. De ce fait l'évaluation a surtout porté sur les effets présumés et non les effets réels.
- Transformations entre l'état initial et l'état actuel difficile à quantifier du fait de l'absence fréquente d'état des lieux initial.
- Manque de références scientifiques, d'indicateurs pertinents et mesurables pour l'évaluation des impacts écologiques.
- Difficulté d'isoler les effets propres aux MAE parmi l'ensemble de mesures mis en œuvre dans l'espace rural et touchant l'agriculture et l'environnement (LIFE, FGER, OGAF,...), de même que de prendre en compte certains effets extérieurs (météo, évolution naturelle des espèces,...).

Etude n°13 : Synthesis of rural development mid-term evaluation lot 1 and 2

Références: AgraCEAS Consulting, 2005; Synthesis of rural development mid-term evaluation lot 1 and 2

1 Description du document

- 1.1 Titre : Synthesis of rural development mid-term evaluation lot 1 and 2
- 1.2 Auteur : AgraCEAS Consulting
- 1.3 Année de publication : 2005
- 1.4 Commanditaire de l'étude : Commission européenne

Le lot 1 couvre les mesures FEOGA garantie et orientation . le lot 2 couvre les mesures des programmes opérationnels (voir p 39 full text.pdf)

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	/non	n° page
B/ Groupe d'exploitations	/non	n° page
C/ Territoire environnemental	/non	n° page
D/ Territoire administratif	/non	n° page
a) Commune	/non	n° page
b) Département	/non	n° page
c) Région/Länder	/non	n° page
d) Autre (préciser)	/non	n° page
E/ Autre (Union européenne)	Oui/	n° page

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation ?

A/ Parcelle	non	n° page
B/ Exploitation	non	n° page
C/ Commune	non	n° page
D/ Département	non	n° page
E/ Région/Länder	non	n° page
F/ Autre (National)	Oui	n° page

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	/non
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	i/non
C/ Données collectées par les évaluateurs	non
D/ Autres (préciser) : rapports nationaux et régionaux d'évaluation	Oui

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

Question sans objet vue la nature du document (non précisé dans les annexes)

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

Question sans objet vue la nature du document (non précisé dans les annexes)

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux	oui /non	n° page
B/ Utilisation d'indicateurs	oui	n° page

3.2 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage-)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	OUI	OUI		p. 400-401
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	OUI	OUI		p. 397-399
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	OUI	OUI		p. 401-402
D/ Préservation de la qualité de l'eau	OUI	OUI		p. 394-395
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	OUI	OUI		p 396-397
F/ Préservation des sols agricoles	OUI	OUI		p 393-396
G/ Préservation des paysages	OUI	OUI		p.402-404
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux : adéquation par rapport aux enjeux locaux	OUI	OUI		p. 406

3.3 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent : aucun

3.4 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent : aucun

3.5 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	Oui/non	n° page
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui/non	n° page
C/ Autre (préciser)	Oui/non	n° page

3.6 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ¹⁶	non	n° page
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	/non	n° page
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui/	n° page

¹⁶ Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

3.7 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui/non	n° page
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui/non	n° page
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	Oui/non	n° page

3.8 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Pour chaque rubrique, il est regretté que seuls des indicateurs de suivi aient été utilisés pour apprécier l'impact sauf en Finlande (rapport à récupérer ?)

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Oui/non n°page

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique		n° page
B/ Modification de la politique		n° page
C/ Pratiques des non participants		n° page
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation		n° page
E/ Objectifs fixés à la politique		n° page
F/ Autres (préciser) indicateurs de suivi	Oui	n° page

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui/	n° page
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui/	n° page
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	Oui/seulement en Finlande voire au Royaume Uni (Méthode évaluation contingente)	n° page
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	/non	n° page
E/ Autres (préciser)	non	n° page

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien	Oui/	n° page
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	/non	n° page
C) Etudes de cas	Oui/	n° page
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)	/non	n° page
E/ Autres (préciser)	non	n° page

4.3.2 Quelle est la nature des cadres théoriques mobilisés ? (si oui à la question 4.3.1.B)

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

- 4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) non
- 4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués : NON.

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C)

- 4.5.1 Dans le cas où l'étude utilise des méthodes statistiques et/ou économétriques plus élaborées que la simple comparaison de moyennes, lesquelles des méthodes suivantes sont employées ?

A/ Modèle linéaire (MCO, probit ou logit)	Oui/non	n° page
B/ Méthode d'appariement	Oui/non	n° page
C/ Méthode de double-différence et/ou effets fixes	Oui/non	n° page
D/ Méthode des variables instrumentales	Oui/non	n° page
E/ Méthodes de correction du biais de sélection (procédure de Heckman)	Oui/non	n° page
F/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

4.6 Méthodes structurelles : aucune

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

- 4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	Oui	n° page
B/ Biais de sélection	Oui	n° page
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	Oui	n° page
D/ Autres (préciser)	Oui/non	n° page

- 4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Aucune

Etude n°14 : Suivi de l'article 19 en zones de déprise (Ariège, Jura, Lozère et Var)

Références : VERON F et al., 1999, Suivi de l'article 19 en zones de déprise (Ariège, Jura, Lozère et Var), Rapport d'étude Cemagref

1 Description du document

- 1.1 Titre : Suivi de l'article 19 en zones de déprise (Ariège, Jura, Lozère et Var)
- 1.2 Auteur : François VÉRON (Coord.), Claude BERNARD-BRUNET, André BORNARD, Laurent DOBREMEZ, André DORÉE, Marie-France DUPUIS, Bernard FISCHESSE, Sophie LABONNE, Éric PERRET, Paul MATHIEU
- 1.3 Année de publication : 1999
- 1.4 Commanditaire de l'étude : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (DERF) , Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (DNP)

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation		non
B/ Groupe d'exploitations		non
C/ Territoire environnemental		non
D/ Territoire administratif		non
	a) Commune	non
	b) Département	non
	c) Région/Länder	non
	d) Autre	non
E/ Autre	4 zones d'application des MAE (Zones Intermédiaires de la Montagne Ariégeoise, Trois Vallées Sud du Jura, Margeride-Est et Mont-Lozère, Massifs Forestiers du Var)	oui

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation ?

A/ Parcelle	Oui	Page 13
B/ Exploitation	Oui	Pages 13, 27
C/ Commune	Non	
D/ Département	Non	
E/ Région/Länder	Non	
F/ Autre : station écologique	Non	Page 13

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Non	
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	Non	
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	
D/ Autres (préciser)	Non	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Non	
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	Non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	Oui	cf. page 53 du rapport Lozère,...
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	Non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui	cf. page 53 du rapport Lozère,
C/ Autres méthodes : - choix des sites en fonction de différents critères (espace homogène en termes d'objectif recherché, représentativité en terme de structures d'exploitations, diversité géographique) - puis choix des parcelles / stations / exploitations dans chacun de ces sites	Oui	Page 15

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	Nombre	n° page
B/ Nombre de non participants	Nombre	n° page
C/ Taille de l'échantillon	Nombre	n° page

Non indiqué directement pour l'ensemble de l'étude

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	oui	Page 8, 12, 13
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	Oui	Page 13, 19 à 34
C/ Nom des modèles	Non	
D/ utilisation de SIG	Non	
E/ modélisation en UML	Non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	Non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	Non	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	Non, mais analyse des « dossiers » déposés par sites	Pages 3, 4
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	Oui, aux échelons national et local	Pages 17, 24, 25, 34, 42

3.3 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	Oui	Oui	zonée	Pages 13, 19 à 25
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique				
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées				
D/ Préservation de la qualité de l'eau				
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux				
F/ Préservation des sols agricoles				
G/ Préservation des paysages	Oui	Oui	Zonée	Pages 13, 19 à 25
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	adoption des pratiques préconisées, intégration des pratiques dans les systèmes d'exploitation	Oui		Pages 26, 32

3.4 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent : aucun

3.5 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent : aucun

3.6 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude : en fonction des objectifs définis pour la zone et des moyens proposés (lorsque le dispositif de suivi sur le terrain le permet et qu'il est possible d'échantillonner selon une base satisfaisante pour s'approcher d'un cadre expérimental)	Oui	Page 13
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	Pages 19 à 34
C/ Autre	Non	

Cette étude se caractérise par une approche développée en p. 13

Domaines	Entrées thématiques	Objets
Écologie et milieux	Espèces ou biotopes remarquables	<i>Espèces concernées</i>
	Dynamique des milieux herbacés	<i>Composition floristique, valeur pastorale</i>
	Dynamique et contrôle des ligneux	<i>Les ligneux</i>
Espace et paysage	Maîtrise des risques	<i>Le risque</i>
	Paysage	<i>Unités paysagères</i>
	Organisation et cohérence spatiales	<i>Agencement d'unités spatiales</i>

Systèmes d'exploitation	Adoption des pratiques	<i>Les pratiques</i>
	Fonctionnement des exploitations	<i>Les exploitations</i>
	Tissu régional d'exploitations	<i>Les systèmes d'élevage</i>
Contexte local	Contexte socio-économique	<i>Combinaison des activités</i>
	Mise en œuvre des politiques	<i>Stratégies de mise en œuvre</i>
	Appropriation sociale	<i>l'environnement vu par la population</i>

Indicateurs d'état : principalement appliqués au suivi de la biodiversité de la flore et de l'avifaune. Les techniques d'inventaire de l'avifaune (IPA : Indices ponctuels d'abondance et EPS : Échantillonnage Ponctuel Simple) fournissent des indices d'abondance, qui permettent de renseigner d'autres indicateurs de la structure et de la dynamique des populations : fréquence, abondance, densité, richesse spécifique et diversité écologique (Shannon). (Cf. p 21) Un indicateur renseigne sur le caractère patrimonial des populations d'oiseaux (proportion d'espèces menacées ou aux effectifs fortement déclinant). La végétation est analysée entre autres par le biais d'un indice de volume foliaire (estimé par les taux de recouvrement des différentes strates de végétation).

Indicateurs de pression potentielle d'impact : évolution des pratiques des EA. Les modes d'exploitation (fauche, brûlage, débroussaillage, pâturage seul), les difficultés d'exploitation (possibilité de mécaniser, distance au siège de l'exploitation,...) et les caractéristiques du pâturage (mode, durée annuelle sur station, intensité, composition des troupeaux) sont prises en considération (Cf. p. 23). Un suivi fin de l'impact de la contractualisation est proposé, du niveau parcellaire à l'ensemble d'exploitations (proportion des parcelles 19 dans l'exploitation, évolution du fonctionnement de l'exploitation...)

Indicateurs de réalisation : nombre et type des EA contractantes.

3.7 L'impact de la mesure ou du dispositif est-il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ¹⁷	Oui	Pages 13, 19 à 25
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	Page 32
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui	Page 26

3.8 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a-t-il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	non	
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est-elle présentée		
C/ Quel est son nom		
D/ A-t-elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)		

3.9 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

L'étude ne prétend pas être une évaluation de politique, mais un suivi : elle contribue à l'évaluation en complément d'autres travaux.	Page 8
Nécessité d'approfondir les enquêtes sur les exploitations agricoles et les pratiques, notamment avec un suivi zootechnique et des études supplémentaires sur l'organisation du travail	Page 28

¹⁷ Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

non

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	non	
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation (sur une période de 5 ans et en comparant contractants et non contractants)	Oui	Page 16 et rapports par zones d'application
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	Oui	Pages 35, 36
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	Page 10 et rapports par zones d'application
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	non	
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien		
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques	Oui	Pages 35, 36
C) Etudes de cas	L'étude réalisée est en soi une étude de cas (4 zones d'application de la MAE)	
D) Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)	Non	
E/ Autres (préciser)	Non	

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ? (si oui à la question 4.3.1.B)

A) non précisé		
B/ Science politique (y compris analyse de politique)	Non	
C/ Sociologie (e.g Sociologie des organisations)	Oui	Pages 35, 36
D/ Economie (e.g économie institutionnelle)	Non	
E/ Autres (préciser)	Non	n° page

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

- 4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) non
- 4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants	Non	
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	Oui	Page 16
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	Non	
D/ Autres (préciser)	Non	

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C) : **aucune**

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B) : **aucune**

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

- 4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions		
B/ Biais de sélection		
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)		
D/ Autres (préciser)		

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Aucune

Etude n° 15 : ITAES, Estimating the environmental performance of agri-environmental schemes via use of expert consultations, Deliverable n°19

Références : Finn, J.A., Bourke, D., Kurz, I. and Dunne, L., 2007, Estimating the environmental performance of agri-environmental schemes via use of expert consultations, Deliverable n°19, Specific Targeted Research Project n°SSPE-CT-2003-502070, Integrated Tools to design and implement agro-environmental schemes (ITAES).

1 Description du document

- 1.1 Titre** : Estimating the environmental performance of agri-environmental schemes via use of expert consultations, Deliverable n°19, Specific Targeted Research Project n°SSPE-CT-2003-502070, Integrated Tools to design and implement agro-environmental schemes (ITAES).
- 1.2 Auteurs**: Finn, J.A., Bourke, D., Kurz, I. and Dunne, L. (Teagasc, Ireland)
- 1.3 Année de publication** : Mai 2007
- 1.4 Commanditaire de l'étude** : Union européenne (Sixth Framework Programme, priority 8, policy-oriented research)

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non	n° page
B/ Groupe d'exploitations	non	n° page
C/ Territoire environnemental	non	n° page
D/ Territoire administratif	non	n° page
a) Commune	non	n° page
b) Département	non	n° page
c) Région/Länder	non	n° page
d) Autre : 9 case studies (NUT3, NUT2 ou districts selon le pays)	Oui	décrits dans un autre rapport (WP8)
E/ Autre (préciser)	Oui	n° page

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation ?

A/ Parcelle	non	n° page
B/ Exploitation	non	n° page
C/ Commune	non	n° page
D/ Département	non	n° page
E/ Région/Länder	non	n° page
F/ Autre : la zone d'étude (case study)	Oui	14

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	non	n° page
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	non	n° page
C/ Données collectées par les évaluateurs	non	n° page
D/ Autres : scores établis par experts locaux	Oui	13 et annexe 1

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

Pas d'échantillonnage, expertise sur la zone d'étude

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)		n° page
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui (scores)	p11-14 et annexe 1
C/ Nom des modèles		
D/ utilisation de SIG		
E/ modélisation en UML		

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

Pas d'information

3.3 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée -type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	oui, scores par couple mesure-objectif	dépend de la zone d'étude et du pays	p. 22-72 (classé par pays)
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	id	id	
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacés	oui	id	id	
D/ Préservation de la qualité de l'eau	oui	id	id	
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	oui	id	id	
F/ Préservation des sols agricoles	oui	id	id	
G/ Préservation des paysages	oui	id	id	
H/ Autres enjeux environnementaux : - qualité des sols (érosion)	oui	id	id	

3.4 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :
non évaluée (étude de cas en Basse Normandie pour la France)

3.5 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :
non évalué (étude de cas en Basse Normandie pour la France)

3.6 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	n° page
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	non	n° page
C/ Autre : scores à dire d'experts locaux	Oui	14

3.7 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ¹⁸	non	n° page
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	14
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	Oui	14

3.8 Question sur l'agrégation des résultats

non, agrégations par objectif et par mesure pas par territoire

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui/non	n° page
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui/non	n° page
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	Oui/non	n° page

3.9 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

	n° page
intérêt d'une évaluation par paires mesure-objectif environnemental	76
choix des critères : - force de la relation de cause à effet (de la mesure sur l'objectif environnemental) - qualité de la mise en place par les institutions - qualité de l'adoption par les agriculteurs - degré de participation - degré de ciblage géographique	77
interprétation de ces critères	78-82
possibilité de mesurer les effets directs et collatéraux	82
présentations alternatives	83

4 Partie économique : inexistante

¹⁸ Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

Etude n°16 : The Conservation Effects of Meadow Bird Agreements on Farmland in Zeeland, The Netherlands, in the period 1989-1995

Références: Kleijn and al., 2004, The Conservation Effects of Meadow Bird Agreements on Farmland in Zeeland, The Netherlands, in the Period 1989-1995, Biological Conservation, n 117, pp 443-451

1 Description du document

- 1.1 **Titre :** The Conservation Effects of Meadow Bird Agreements on Farmland in Zeeland, The Netherlands, in the Period 1989-1995
- 1.2 **Auteurs :** Kleijn, David and van Zuijlen, Gerard J. C.
- 1.3 **Année de publication :** 2004
- 1.4 **Commanditaire de l'étude :** aucun

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non	
B/ Groupe d'exploitations	non	
C/ Territoire environnemental	non	
D/ Territoire administratif	non	
a) Commune	non	
b) Département	non	
c) Région/Länder	oui	p 445
d) Autre (préciser)	non	
E/ Autre	non	

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation¹⁹ ?

A/ Parcelle	Oui	p 445
B/ Exploitation	non	
C/ Commune	non	
D/ Département	non	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre (préciser)	non	

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	non	
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	non	
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	p 445
D/ Autres : il s'agit d'un retraitement de données de suivi dues à d'autres chercheurs	Oui	p 445

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

¹⁹ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné.

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	non	
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	non	
C/ Autre méthode : suivi de parcelles MAE et appariement avec des parcelles non MAE similaires	Oui	p 445

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	17	p 445
B/ Nombre de non participants	17	p 445
C/ Taille de l'échantillon	34	p 445

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	p 446
C/ Nom des modèles		
D/ utilisation de SIG	non	
E/ modélisation en UML	non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	Oui à quelle échelle ? parcelle	p 444

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée - type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	oui	zonée	p 444
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	oui	zonée	p 443
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	non			
D/ Préservation de la qualité de l'eau	non			

E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	non			
F/ Préservation des sols agricoles	non			
G/ Préservation des paysages	non			
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	non			

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

nombre d'oiseaux de différentes espèces	p 446
---	-------

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	p 443
C/ Autre (préciser)	non	

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ²⁰	Oui	p 446
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	non	
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	non	

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui	p. 447
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui	p 446
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	Oui	p 443

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

taille d'échantillon faible	p 448
-----------------------------	-------

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ? Oui p 444

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	Oui	p 444
----------------------------	-----	-------

²⁰ Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	non	
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	non	
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	p 445
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	Oui	p 445
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés : aucun

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées : aucune

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) Oui p 446

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants	Oui	p 446
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	Oui	p 448
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	Oui	p 448
D/ Autres (préciser)	non	

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C)

4.5.1 Dans le cas où l'étude utilise des méthodes statistiques et/ou économétriques plus élaborées que la simple comparaison de moyennes, lesquelles des méthodes suivantes sont employées ?

A/ Modèle linéaire (MCO, probit ou logit)	Oui	p 445
B/ Méthode de "matching" (ou d'appariement)	Oui	p 446
C/ Méthode de double-différence et/ou effets fixes	Oui	p 446
D/ Méthode des variables instrumentales	non	
E/ Méthodes de correction du biais de sélection (procédure de Heckman)	non	
F/ Autres (préciser)	non	

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B)

Non concerné

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	non	
B/ Biais de sélection	Oui	p 444

C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	non	
D/ Autres (préciser)	non	

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Aucune

Etude n°17 : Environmental Effects of Agri-Environmental Schemes in Western Europe

Références : Primdahl, J. et al. ; 2003, Environmental effects of Agri-Environmental Schemes in Western Europe, *Journal of Environmental Management*, n° 67, pp 129-138

1 Description du document

- 1.1 Titre :** Environmental Effects of Agri-Environmental Schemes in Western Europe
- 1.2 Auteurs :** Primdahl, J.; Peco, B.; Schramek, J.; Andersen, E. & Onate, J.J.
- 1.3 Année de publication :** 2003
- 1.4 Commanditaire de l'étude :**

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non	
B/ Groupe d'exploitations	non	
C/ Territoire environnemental	non	
D/ Territoire administratif	non	
a) Commune	non	
b) Département	non	
c) Région/Länder	non	
d) Autre (préciser)	non	
E/ Autre pays	Oui	p 131

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation ?

A/ Parcelle	non	
B/ Exploitation	Oui	p 132
C/ Commune	non	
D/ Département	non	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre (préciser)	non	

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	non	
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	non	
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	p 131
D/ Autres (préciser)	non	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui	p 131
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	Oui	p 131
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	non	
C/ Autre méthode : la sélection de l'échantillon n'est pas précisée	Oui	p 131

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	789	p 131
B/ Nombre de non participants	211	p 131
C/ Taille de l'échantillon	1000	

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	p 132
C/ Nom des modèles		n° page
D/ utilisation de SIG	non	
E/ modélisation en UML	non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non ,	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non ,	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non ,	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	non ,	

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	oui		p 132
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	oui		p 132
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacés	non			
D/ Préservation de la qualité de l'eau	oui	oui		p 132
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	non			
F/ Préservation des sols agricoles	oui	oui		p 132
G/ Préservation des paysages	oui	oui		p 132
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	non			

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

prairies permanentes/SAU	p 132
UGB/SAU	p 132
UGB/Surface prairies	p 132

utilisation d'azote sur les surfaces contractées (et surface totale pour les non contractants)	p 132
Intensité de l'utilisation de pesticide (qualitatif)	p 132

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent : Aucun

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	p 132
C/ Autre (préciser)	non	

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ²¹	non	
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	p 132
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	non	

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	non	
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	non	
C/ Quel est son nom		
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)		

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

difficulté de séparer l'effet de la politique de celui d'autres influences (établir un lien de causalité)	p 136
Difficulté de mesurer les résultats, et non pas seulement les pratiques	

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Oui p 131

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	non	
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	Oui	p 131
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Oui	p 131
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	non	
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	p 134

²¹ Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

C/ Utilisation d'une méthode économétrique	non	
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés : Aucun

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées : Aucune

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) Oui pp 134, 135, 136

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants	non	
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	non	
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	Oui	pp 134-136
D/ Autres : proportion d'individus améliorant, maintenant, ou dégradant leurs pratiques	Oui	pp 165- 136

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C)

Aucune

4.6 Méthodes structurelles (si oui à la question 3B)

Aucune

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	non	
B/ Biais de sélection	Oui	p 136
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	non	

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Aucune

Etude n°18 : Mixed Biodiversity Benefits of Agri-environment Schemes in Five European Countries

Références : Kleijn D. et al., 2006, Mixed Biodiversity Benefits of Agri-Environment Schemes in Five European Countries, Ecology Letters, n°9, pp 243-254

5 Description du document

- 5.1 Titre :** Mixed Biodiversity Benefits of Agri-Environment Schemes in Five European Countries
5.2 Auteurs : Kleijn, D.; Baquero, R.A.; Clough, Y.; Diaz, M.; Esteban, J.; Fernandez, F.; Gabriel, D.; Herzog, F.; Holzschuh, A.; Johl, R.; Knop, E.; Kruess, A.; Marshall, E.J.P.; Steffan-Dewenter, I.; Tschamntke, T.; Verhulst, J.; West, T.M. & Yela, J.L.
5.3 Année de publication : 2006, Ecology Letters, n°9, pp 243-254
5.4 Commanditaire de l'étude : Commission européenne (projet EASY, 5^{ème} PCRD)

6 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

6.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non	
B/ Groupe d'exploitations	non	
C/ Territoire environnemental	Oui	p 246
D/ Territoire administratif	non	
a) Commune	non	
b) Département	non	
c) Région/Länder	non	
d) Autre (préciser)	non	
E/ Autre (préciser)	non	

6.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation ?

A/ Parcelle	Oui	p 246
B/ Exploitation	non	
C/ Commune	non	
D/ Département	non	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre (préciser)	non	

6.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	non	
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	non	
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	p 246
D/ Autres (préciser)	non	

6.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui	p 246
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	Oui	p 246
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	non	
C/ Autre méthode : le choix de paires de parcelles participants/non participants similaires est « aussi représentatif que possible »	Oui	p 246

6.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	21 parcelles *5 pays	p 246
B/ Nombre de non participants	21 parcelles *5 pays	p 246
C/ Taille de l'échantillon	42 parcelles*5 pays (paires)	p 246

7 Partie environnementale

7.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	p 248
C/ Nom des modèles	non	
D/ utilisation de SIG	non	
E/ modélisation en UML	non	

7.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

7.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	Non	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	oui	p 244

7.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux ?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée – type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	oui	zonée	p 245
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	oui	zonée	p 245
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	non			

D/ Préservation de la qualité de l'eau	non			
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	non			
F/ Préservation des sols agricoles	non			
G/ Préservation des paysages	non			
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	non			

7.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

densité des populations de différentes espèces	p 248

7.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page
--	---------

7.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	p 246
C/ Autre (préciser)		

7.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ²²	Oui	p 248
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	p 248
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	non	

7.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui	p 249
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui	p 249
C/ Quel est son nom	régression	
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	non	

7.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Il existe un problème de biais de sélection les parcelles bénéficiaires des MAE peuvent être plus favorables à la biodiversité	p 251
Il est difficile de séparer, en l'absence d'impact, si c'est dû à une mauvaise mesure, ou à une mauvaise implémentation (agriculteur, zone)	p 252

²² Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

8 Partie économique

8.1 Définition de l'impact

8.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Oui p 244

8.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	Oui	p 244
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	non	
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

8.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	non	
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	p 247
C/ Utilisation d'une méthode économétrique	Oui	p 247
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	
E/ Autres (préciser)	non	

8.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

8.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien		
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques		
C/ Etudes de cas		
D/ Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)		
E/ Autres (préciser)		

8.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ?

Non concerné

8.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

8.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) Oui p 248

8.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants	Oui	p. 248
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	non	
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	non	
D/ Autres (préciser)	non	

8.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C)

8.5.1 Dans le cas où l'étude utilise des méthodes statistiques et/ou économétriques plus élaborées que la simple comparaison de moyennes, lesquelles des méthodes suivantes sont employées ?

A/ Modèle linéaire (MCO, probit ou logit)	oui	p 247
B/ Méthode de « matching » (ou d'appariement)	Oui	p 244

C/ Méthode de double-différence et/ou effets fixes	non	
D/ Méthode des variables instrumentales	non	
E/ Méthodes de correction du biais de sélection (procédure de Heckman)	non	
F/ Autres (préciser)	non	

8.6 Méthodes structurelles : non

8.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

8.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	non	
B/ Biais de sélection	Oui	p 251
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	non	
D/ Autres (préciser)	non	

8.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

collecter des données avant la mise en place	p 252
Assignment aléatoire des mesures entre candidats	
Ou entre parcelles de bénéficiaires	
(dans kleijn et sutherland, 2003, How Effective are European Agri-Environment Schemes in Conserving and Promoting Biodiversity? Journal of Applied Ecology , 40, 947-969)	p 965

Etude n°19 : Direct and indirect effects of the most widely implemented Dutch agri-environment schemes on breeding waders

Références : Verhulst J. ; Kleijn D. ; Berendse F. (2007) Direct and indirect effects of the most widely implemented Dutch agri-environment schemes on breeding waders. *Journal of Applied Ecology*, vol. 44, n° 1, p. 70-80.

1 Description du document

1.1 Titre : Direct and indirect effects of the most widely implemented Dutch agri-environment schemes on breeding waders.

1.2 Auteurs : Verhulst J. ; Kleijn D. ; Berendse F.

1.3 Année de publication : 2007, *Journal of Applied Ecology*, vol. 44, n° 1, p. 70-80

1.4 Commanditaire de l'étude : Commission européenne (projet EASY, 5^{ème} PCRD)

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non	
B/ Groupe d'exploitations	non	
C/ Territoire environnemental	Oui	p 72
D/ Territoire administratif	non	
a) Commune	non	
b) Département	non	
c) Région/Länder	non	
d) Autre (préciser)	non	
E/ Autre (préciser)	non	

zones de ponte situées sur 3 régions de l'Ouest des Pays-Bas

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation²³ ?

A/ Parcelle	Oui	p 72
B/ Exploitation	non	
C/ Commune	non	
D/ Département	non	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre (préciser)	non	

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui	p 72
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	non	
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	p 72
D/ Autres (préciser)	non	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

²³ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui	p 72
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	non	
C/ Autre méthode : critères basés sur les milieux & la participation à la MAE sélection de parcelles parmi les contractants. Puis appariement avec des parcelles proches (en moyenne 260m) aux conditions similaires	Oui	p 72

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	19 parcelles de 12,5 Ha	p 246
B/ Nombre de non participants	19 parcelles de 12,5 Ha	p 246
C/ Taille de l'échantillon	19 paires de parcelles, sur 3 régions	p 246

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	p 73
C/ Nom des modèles	non	
D/ utilisation de SIG	non	
E/ modélisation en UML	non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	oui	p 244

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée - type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	oui	zonée	p 71
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	oui	zonée	p 71
C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	non			
D/ Préservation de la qualité de l'eau	non			

E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	non			
F/ Préservation des sols agricoles	non			
G/ Préservation des paysages	non			
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	non			

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Nombre d'oiseaux, soit par observation directe, soit par reconnaissance de leurs territoires	p 73

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page
--	---------

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	p 73
C/ Autre (préciser)		

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état ²⁴	Oui	p 73
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	p 73
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	non	

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui	p 73-77
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui	p 73
C/ Quel est son nom	Modèles log-linéaires	
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	non	

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

Il existe un biais de sélection : les agriculteurs participants ont sélectionné leurs champs en fonction de la présence des oiseaux	p 76

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?

Oui, p 71

Pas de définition explicite de l'*impact*. Par contre les auteurs cherchent à mettre en évidence les *effets* des MAE par le biais de méthodes statistiques et d'une stratégie adaptée d'échantillonnage : p 71

²⁴ Par exemple, pour l'enjeu EAU :

indicateur d'état : concentration en nitrate

indicateur de pression : nombre de traitement phytos/ha

indicateur de suivi : nombre d'ha contractualisé

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	Oui	p 244
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	non	
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	non	
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	p 73
C/ Utilisation d'une méthode économétrique (stats avancées, du moins)	Oui	p 73
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)

4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés

A/ Uniquement des grilles d'entretien		
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques		
C/ Etudes de cas		
D/ Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)		
E/ Autres (préciser)		

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ?

Non concerné

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) Oui p 73

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants	Oui	p. 73
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	non	
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	non	
D/ Autres (préciser)	non	

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C)

4.5.1 Dans le cas où l'étude utilise des méthodes statistiques et/ou économétriques plus élaborées que la simple comparaison de moyennes, lesquelles des méthodes suivantes sont employées ?

A/ Modèle linéaire (MCO, probit ou logit)	Oui	p 73
B/ Méthode de "matching" (ou d'appariement)	Oui	p 73
C/ Méthode de double-différence et/ou effets fixes	non	
D/ Méthode des variables instrumentales	non	
E/ Méthodes de correction du biais de sélection (procédure de Heckman)	non	
F/ Autres (préciser)	non	

Pas de méthode de « matching » relevant de la littérature économétrique. Par contre la stratégie retenue pour constituer les paires de parcelles consiste à retenir une proximité en termes de pratiques agricoles et de distance (260 m en moyenne).

4.6 Méthodes structurelles : non

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	Oui	75
B/ Biais de sélection	Oui	p 76
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	non	
D/ Autres (préciser)	non	

Les effets de la MAE sur le milieu peuvent être partiellement défavorables aux populations d'oiseaux : le fauchage tardif réduit indirectement les effectifs de vers, du fait d'une moins grande fertilisation

4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

pas de résultats nets sur le biais de sélection.	p 76
Pas de prise en compte du succès reproductif	
Autres considérations sur l'efficacité des MAE : deux modes de compensations, basés respectivement sur des indicateurs d'état (la présence de nids) et de pression (la pratique de fauche tardive)	p 77-79

Etude n°20 : Impact of habitat management on grey partridge populations: assessing wildlife cover using a multisite BACI experiment.

Références : Bro E. ; Mayot P. ; Corda E.V.E. ; Reitz F. (2004) Impact of habitat management on grey partridge populations: assessing wildlife cover using a multisite BACI experiment. *Journal of Applied Ecology*, vol. 41, n° 5, p. 846-857.

1 Description du document

- 1.1 Titre :** Impact of habitat management on grey partridge populations: assessing wildlife cover using a multisite BACI experiment.
- 1.2 Auteurs :** Bro E. ; Mayot P. ; Corda E.V.E. ; Reitz F.
- 1.3 Année de publication :** 2004, *Journal of Applied Ecology*, vol. 41, n° 5, p. 846-857.
- 1.4 Commanditaire de l'étude :** ONCFS et fédérations des chasseurs

2 Questions transversales aux deux parties environnementales et économiques

2.1 A quelle échelle est réalisée l'évaluation ?

A/ Exploitation	non	
B/ Groupe d'exploitations	non	
C/ Territoire environnemental	Oui	p 847
D/ Territoire administratif	non	
a) Commune	non	
b) Département	non	
c) Région/Länder	non	
d) Autre (préciser)	non	
E/ Autre (préciser)	non	

Sites dans la Beauce et la champagne berrichonne (régions agricoles)

2.2 Quelle est l'entité de base de l'évaluation²⁵ ?

A/ Parcelle	Oui	p 847
B/ Exploitation	non	
C/ Commune	non	
D/ Département	non	
E/ Région/Länder	non	
F/ Autre (préciser)	non	

2.3 Quelles sources de données ont été utilisées ?

A/ Données administratives (fichiers des participants, etc...)	Oui	p 847
B/ Données collectées par un organisme statistique (INSEE, SCEES, etc)	non	
C/ Données collectées par les évaluateurs	Oui	p 847
D/ Autres (préciser)	non	

2.4 Si c'est précisé, comment a été constitué l'échantillon ?

²⁵ Le niveau à partir duquel l'ensemble des agrégations et calculs sont faits. C'est le niveau auquel l'échantillon est sélectionné

A/ Par tirage aléatoire dans une population cible	Oui	p 849
a) Correspondant à l'ensemble des agriculteurs éligibles	non	
b) Correspondant à l'ensemble des participants uniquement	non	
c) Correspondant à une sous-population (agriculteurs professionnels, d'une taille supérieure à un seuil, etc)	non	
B/ Par l'utilisation de réseaux (indications des praticiens)	Oui	(*) p 849
C/ Autre méthode : choix de parcelles selon les critères suivants: abondance des oiseaux dans les années 80-90, utilisation de données historiques de suivi, représentativité de la variabilité des milieux étudiés	Oui	p 849

* : En partie, car travail mené avec l'appui de fédérations de chasseurs, reprenant en partie les données de dispositifs existants de suivi

2.5 Quelle est la taille de l'échantillon utilisé ?

A/ Nombre de participants représentés	114 bandes de jachères, sur 4 sites	p 848
B/ Nombre de non participants	114 parcelles de contrôle, situées à moins de 2 km des premières	p 848
C/ Taille de l'échantillon	1 228 parcelles	p 848

3 Partie environnementale

3.1 Types d'approches pour caractériser l'impact environnemental

A/ Utilisation de Modèles environnementaux (hors indicateurs)	non	
B/ Utilisation d'indicateurs (voir pour détail point 3.3)	oui	p 849-850
C/ Nom des modèles	non	
D/ utilisation de SIG	non	
E/ modélisation en UML	non	

3.2 Diagnostics territoriaux et d'exploitations (utilisation ou prise en compte et analyse)

3.3	oui /non	
L'évaluateur a t il effectué un recensement et une analyse de ou des diagnostics territoriaux environnementaux à l'échelle du territoire	non	
L'évaluateur a t il utilisé les diagnostics environnementaux individuels préalables conduits lors de la contractualisation des CTE ou CAD ?	non	
L'évaluateur a t il analysé la structure des contrats types existants et les étapes qui ont conduit à leur élaboration.	non	
L'évaluateur a-t-il utilisé des références bibliographiques locales ou nationales pour qualifier l'impact des MAE	oui	p 847

3.4 Pour évaluer quels enjeux environnementaux?

Enjeux environnementaux	Présence de l'enjeu (oui/non)	Utilisation d'indicateurs (oui/non)	Territoire d'application de la MAE évaluée (non zonée, zonée - type de zonage)	n° page
A/ Préservation de la biodiversité commune	oui	oui	zonée	p 847
B/ Préservation des habitats naturels ou d'espèces à haute valeur écologique	oui	oui	zonée	p 847

C/ Préservation des espèces élevés et cultivés menacées	non			
D/ Préservation de la qualité de l'eau	non			
E/ Maîtrise de la gestion quantitative des eaux	non			
F/ Préservation des sols agricoles	non			
G/ Préservation des paysages	non			
H/ Autres (préciser) enjeux environnementaux	non			

3.5 Pour la PHAE, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

Nombre d'oiseaux. (mais suivi de plusieurs paramètres de la dynamique des populations de perdrix: densité des couples, succès reproductif, survie au cours de l'hivernage)	p 849-850
---	-----------

3.6 Pour l'ICHN, préciser les indicateurs agroenvironnementaux, s'ils existent :

	n° page
--	---------

3.7 Les indicateurs ont ils été développés

A/ spécifiquement par le bureau d'étude	non	
B/ retenus par le bureau d'étude à partir de la bibliographie qu'il a réalisée	Oui	p 849-850
C/ Autre (préciser)		

3.8 L'impact de la mesure ou du dispositif est il mesuré par

A/ des indicateurs d'état	Oui	p 849
B/ des indicateurs de pression potentielle d'impact	Oui	p 849
C/ des indicateurs de réalisation ou de suivi	non	

3.9 Question sur l'agrégation des résultats

A/ Y a t il une agrégation des résultats entre la MAE individuelle et une approche territoriale pour qualifier l'impact des MAE ?	Oui	p 850
B/ Si oui à la question précédente, la méthode est elle présentée	Oui	p 850-851
C/ Quel est son nom	modèles linéaires, mixtes ou généralisés	
D/ A t elle fait l'objet d'un retour d'expérience ? (limites, critiques, ...)	non	

3.10 Principales conclusions établies par l'évaluateur sur les forces et faiblesses des méthodes utilisées pour l'évaluation

--	--

4 Partie économique

4.1 Définition de l'impact

4.1.1 L'étude définit-elle ce qu'elle entend par impact ?**Oui, p 849**

Pas de définition explicite de l'*impact* autre que l'effet propre de la MAE sur les effectifs de perdrix, testée grâce à l'architecture BACI de l'expérimentation : p 849

4.1.2 A quelle situation de référence (contrefactuelle) est comparée la situation observée dans la définition de l'impact ?

A/ Absence de la politique	Oui	p 849
B/ Modification de la politique	non	
C/ Pratiques des non participants	non	
D/ Pratiques des participants avant la contractualisation	Oui	(*) p 849
E/ Objectifs fixés à la politique	non	
F/ Autres (préciser)	non	

* : L'étude n'est pas centrée explicitement sur les pratiques des agriculteurs mais le dispositif BACI permet un suivi longitudinal des sites avant la contractualisation

4.2 Quelles méthodes d'évaluation sont utilisées pour estimer l'impact des mesures étudiées ?

A/ Utilisation d'une méthode informelle et/ou qualitative (dire d'experts, entretiens...)	non	
B/ Utilisation d'une méthode statistique (y compris comparaison simple de moyennes)	Oui	p 850
C/ Utilisation d'une méthode économétrique (stats avancées, du moins)	Oui	p 850
D/ Utilisation de simulations provenant d'un modèle structurel	non	
E/ Autres (préciser)	non	

4.3 Méthodes qualitatives (Si oui à la question 4.2.A)**4.3.1 Quels sont les outils méthodologiques mobilisés**

A/ Uniquement des grilles d'entretien		
B/ Des grilles d'entretien et des grilles de lecture théoriques		
C/ Etudes de cas		
D/ Formalisation (schémas, méthodes des effets, graphes d'objectifs, etc..)		
E/ Autres (préciser)		

4.3.2 Quelle est la nature des théories économiques et sociopolitiques mobilisées ?

Non concerné

4.4 Méthodes statistiques (Si réponse oui à la question 4.2.B)

4.4.1 Les auteurs fournissent-ils une mesure de la précision de leurs résultats (écart-type, intervalle de confiance, test statistique (Student, Chi2) Oui p 851

4.4.2 Dans le cas où l'étude fait des comparaisons de moyenne pour évaluer l'impact des aides, quels calculs sont effectués

A/ Une comparaison de moyennes participants versus non participants	Oui	p.849
B/ Une comparaison de moyennes des participants avant et après l'obtention de l'aide	Oui	p.849
C/ Une comparaison des taux de croissance entre participants et non participants entre le début et la fin du programme évalué	Oui	p.849
D/ Autres (préciser)	non	

Le dispositif n'est pas centré sur les agriculteurs. Mais il permet de contrôler les variabilités liées à l'effet propre de la mise en œuvre de la MAE, aux évolutions interannuelles, aux caractéristiques des sites.

4.5 Méthodes économétriques (Si réponse oui à la question 4.2.C)

- 4.5.1 Dans le cas où l'étude utilise des méthodes statistiques et/ou économétriques plus élaborées que la simple comparaison de moyennes, lesquelles des méthodes suivantes sont employées ?

A/ Modèle linéaire (MCO, probit ou logit)	Oui	p. 850
B/ Méthode de "matching" (ou d'appariement)	Oui	p. 850
C/ Méthode de double-différence et/ou effets fixes	non	
D/ Méthode des variables instrumentales	non	
E/ Méthodes de correction du biais de sélection (procédure de Heckman)	non	
F/ Autres (préciser)	non	

Pas de méthode de « *matching* » relevant de la littérature économétrique. Par contre la stratégie retenue pour constituer les paires de parcelles consiste à sélectionner des parcelles suffisamment proches (2km) et similaires pour supposer qu'elles soient également influencées par d'éventuelles variables confondues (p 849)

4.6 Méthodes structurelles : non

4.7 Considérations générales sur les problèmes posés par l'évaluation

- 4.7.1 Dans le choix de leurs méthodes pour répondre aux questions évaluatives posées, quels sont les problèmes principaux que les auteurs ont identifiés ?

A/ Existence d'interactions	Oui	p 854
B/ Biais de sélection	Oui	p 854
C/ Problèmes d'agrégation (passage des décisions individuelles à l'impact environnemental)	non	
D/ Autres (préciser)	non	

- 4.7.2 Quelles améliorations des méthodes qu'ils ont utilisées suggèrent-ils ?

Autres considérations sur l'efficacité de la MAE	p 855
--	-------